

# rtsr

Radio  
Télévision  
Suisse  
Romande



**RTSR**

AV. DU TEMPLE 40 - CP 78  
CH-1010 LAUSANNE  
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH  
TÉL. +41 (0)58 236 69 75  
FAX +41 (0)58 236 19 76  
WWW.RTSR.CH

**RAPPORT ANNUEL RTSR 2010**

**RÉDACTION:** RTSR - SRT - RTS

**MAQUETTE:** BONTRON&CO

**RÉALISATION:** GUILLAUME BONVIN

**IMPRESSION:** PETITE MAISON DANS L'IMPRIMERIE, MARTIGNY

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT SUR NOTRE SITE  
WWW.RTSR.CH

# Sommaire

## PREMIER CHAPITRE :

### SERVICE PUBLIC

<b>1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORTS DES SRT</b>	<b>6</b>
2.1. Berne	6
2.2. Fribourg	9
2.3. Genève	10
2.4. Jura	12
2.5. Neuchâtel	14
2.6. Valais	15
2.7. Vaud	16
<b>3. COMPTES RTSR</b>	<b>18</b>

## DEUXIÈME CHAPITRE :

### QUALITÉ

<b>4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC</b>	<b>25</b>
<b>5. RAPPORT DU MÉDIATEUR</b>	<b>32</b>
<b>7. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LE SERVICE PUBLIC</b>	<b>37</b>
<b>8. BILAN DE LA RTSR SUR LA QUALITÉ</b>	<b>45</b>

### ANNEXES

Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Médiateur)	46
Organigramme	51

## PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 1. Rapport du président RTSR

L'année 2011 aura été marquée par un renouvellement important des organes de la RTSR, l'adaptation des statuts des SRT à la structure réformée de la SSR et la mise en route de plusieurs projets destinés à améliorer la visibilité de la RTSR.

### Renouvellement des organes institutionnels

Conformément aux statuts de la SSR, un renouvellement complet des organes institutionnels de la RTSR a été fait en 2011, pour être en place au 1er janvier 2012. C'est ainsi que le Conseil régional a procédé à la réélection par acclamation du Président de la RTSR, Jean-François Roth, et à l'élection ou réélection du Comité régional, du Conseil du public (représentants du Conseil régional) et des délégués à l'Assemblée des délégués de la SSR.



**Jean-François ROTH**  
> Président

### Adaptation des statuts des sept sociétés cantonales de radiodiffusion et télévision (SRT)

À la suite de l'adoption de nouveaux statuts de la RTSR, une adaptation des statuts des SRT était nécessaire – dernière étape de la réforme des structures SSR. Celle-ci a été franchie et chaque SRT a désormais de nouveaux statuts, entrant en vigueur le 1er janvier 2012.

### Concepts de programmes

Le Comité régional a validé les concepts de programmes qui lui ont été proposés par la RTS et pour la première fois, il a également adopté les enveloppes financières s'y rapportant. Un exercice dont l'importance pourra être vérifiée d'ici quelques années. Un séminaire de formation consacré à la Rédaction des Sports a été organisé par la RTS pour permettre au Comité régional de se familiariser avec ce domaine des programmes.

### Nouveau fonctionnement du Conseil du public

Depuis 2011, le Conseil du public siège à 17 membres (au lieu de 23). Ce changement important a nécessité la mise en place de méthodes de travail plus formatées et mieux structurées. Le Conseil du public travaille désormais sur la base de rapports écrits, préparés par des sous-groupes. Le travail en amont des séances est certes plus important, mais le résultat est très positif et tant le Conseil du public que les professionnels de la RTS ont constaté un net enrichissement des discussions lors des séances.

### Une nouvelle ligne graphique et un nouveau site internet [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch)

Dans le sillage de sa nouvelle ligne graphique, la RTSR a lancé un nouveau site Internet, puis une lettre d'information bimensuelle.

Ce site contient une partie informative ouverte à tous et une partie réservée aux membres du Club RTSR. Des offres exclusives et un forum participatif permettant de visionner et écouter

des émissions et de donner son avis au Conseil du public sur des émissions qu'il va examiner constituent les spécificités de ce site.

### Un nouveau Club RTSR

Lancé en avril 2011, ce Club réservé aux membres des SRT a pour but principal d'intéresser et de fidéliser de nouvelles personnes aux activités de la RTSR en donnant aux membres des avantages exclusifs, parmi lesquels des rencontres avec les professionnels de la RTS, la participation à l'enregistrement d'émissions ou des invitations à des concerts et des spectacles. Une carte personnelle a été envoyée à chaque membre d'une SRT, avec un code unique lui permettant d'accéder aux pages du site internet réservées aux membres du Club. Grâce à son code d'accès, il peut s'inscrire pour bénéficier des offres proposées.

### Débats sur le financement de la SSR

Parmi les nombreuses manifestations organisées par les SRT, il convient de relever une conférence du Directeur général de la SSR Roger de Weck à La Chaux-de-Fonds et deux débats, l'un à Genève, l'autre à Neuchâtel, consacré au financement de la SSR, avec la participation du Directeur de la RTS, Gilles Marchand.

La réalisation de ces différents projets a nécessité un engagement important de la part des organes de la RTSR, des présidents des SRT et de leurs comités. Je tiens à les en remercier. Grâce au travail de chacun, le nombre des membres des SRT a passé en 2011 de 2'587 à 2'793, soit une augmentation de 8 %. ■

## PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 2. Rapports des SRT



**Lydia  
FLÜCKIGER-GERBER**  
> SRT Berne



**Nicole  
BERGER-LOUTAN**  
> SRT Fribourg



**Pierre-André  
BERGER**  
> SRT Genève



**Christophe  
RIAT**  
> SRT Jura



**Marc-Alain  
LANGEL**  
> SRT Neuchâtel



**Bernard  
ATTINGER**  
> SRT Valais



**Micheline  
BRULHART**  
> SRT Vaud

### SRT Berne

par **Lydia Flückiger-Gerber** | *Présidente SRT Berne*

Le Comité de la SRT Berne s'est réuni à 9 reprises. Les séances ont eu lieu généralement une semaine avant la séance du Conseil du public RTSR. Une évaluation et une critique constructive représentaient l'objet principal. Un autre objet a également figuré plusieurs fois à l'ordre du jour: il s'agit du projet de nouveaux statuts de la SRT Berne. Cette première année complète à la présidence de la SRT Berne a été bien active.

Jürg Gerber-Boillat, ancien président et Jean-Louis Maire, ancien secrétaire des PV, se sont retirés du Comité. Je les remercie du précieux travail fourni. Un nouveau secrétaire des PV a été élu en la personne de Pierre Lavanchy, un autre membre fidèle du Comité de la SRT Berne. Nous remercions Pierre d'avoir accepté d'assumer cette fonction.

L'Assemblée générale 2011 a eu lieu au restaurant de la « Clef » aux Reussilles. Cette assemblée a vu le projet de statuts SRT Berne accepté à une très large majorité, sans aucune opposition. Elle a été suivie par une conférence d'Eliane Chappuis sur le thème « Quel ancrage régional pour la SSR, dans un paysage médiatique en pleine évolution? ». Eliane Chappuis a abordé le Club et elle s'est exprimée au sujet de la redevance. L'oratrice a ensuite répondu avec élégance aux nombreuses questions du public. Elle a pris connaissance de maintes remarques et réflexions liées à la redevance et aux soucis de certains membres par rapport au Club. Eliane Chappuis a été cordialement remerciée et s'est vue offrir un panier du terroir de la part du comité. La soirée s'est terminée de manière conviviale autour d'un apéritif.

Durant l'année 2011, les statuts des SRT ont été revus. Le Comité de la SRT Berne s'est penché sur le projet proposé par le Comité régional RTSR et l'a adapté aux besoins de notre SRT. Lors de la séance du Conseil régional le 9 novembre 2011, la possibilité pour des habitants d'autres cantons de devenir membre de notre SRT a été rejetée. D'autres SRT ont également été touchées par le même refus. Je relève cependant avec satisfaction que nos statuts sont entrés en vigueur le 1er janvier 2012 comme prévu, simplement sous réserve d'une modification de

deux articles. Une possibilité d'être membre sympathisant a été proposée lors de cette séance. Les articles modifiés passeront en Assemblée générale en mai 2012 et seront ensuite validés définitivement par le Conseil régional.

Durant l'année 2011, j'ai eu le plaisir de représenter la SRT Berne à plusieurs événements organisés par RTS ou par SRG SSR. Pour être visible, la SRT Berne se doit de participer à ces événements. En répondant favorablement le plus souvent possible aux invitations qui me parviennent, notamment de la RTS, je souhaite entre autres aussi manifester notre soutien aux productions dites « maison » et faire part de notre reconnaissance de l'engagement, du travail des professionnel(le)s de la RTS.

Le 30 septembre 2011, j'ai participé à la Journée des organes SRG SSR à Berne. C'était un événement enrichissant où nous avons notamment pu apprécier la rencontre avec des personnes venant d'autres coins de notre pays et les talents d'orateur du président de la RTSR Jean-François Roth.

Durant l'année 2011, la SRT Berne a été présente à plusieurs reprises à des émissions de RTS, notamment le 20 juillet à « Couleurs d'été » à La Neuveville où des membres de la SRT Berne ont eu l'occasion de se familiariser avec la mise sur pied d'une telle émission. Je souhaite remercier ici les professionnel(le)s de la RTS présents sur le terrain. Je pense ici particulièrement à Daniel Bachmann du studio régional RTS de Moutier qui nous a fourni des commentaires, des explications fort intéressantes et instructives. Selon tous les échos reçus des participant(e)s, cette possibilité de participer à « Couleurs d'été » a été beaucoup appréciée. L'accueil chaleureux par les professionnel(le)s de la RTS et par le restaurant « L'école est finie » mérite de vifs remerciements.

**En 2011, la SRT Berne a organisé plusieurs événements qui ont tous rencontré un vif succès:**

5 avril 2011 : conférence à Corgémont de Bernard Rappaz, rédacteur en chef de l'Actualité TV et multimédia et de Xavier Colin, producteur éditorial de Geopolitis, organisée conjointement par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et la SRT Berne. Cette conférence était suivie d'un débat auquel participaient les deux conférenciers et plusieurs personnalités de la région. La soirée se termina par un apéritif riche fort sympathique offert par la Caisse d'Epargne CEC. La salle nous a été mise à disposition à titre gratuit par la Municipalité de Corgémont. 90 à 100 personnes étaient présentes.

22 septembre 2011 : accueil des nouveaux membres de la SRT Berne à Moutier avec visite du studio régional RTS et possibilité de s'entretenir avec les professionnel(le)s RTS sur place. Suivait ensuite à la Sociét'halle une conférence publique avec Isabelle Charlet, comportementaliste

> Suite rapport SRT Berne

animalière et une présentation de la Société protectrice des animaux Bienne-Seeland-Jura bernois. La Municipalité de Moutier nous a offert gracieusement l'utilisation de la Sociét'halle et un apéritif riche fort agréable; 70 à 80 personnes étaient présentes pour cette conférence.

3 novembre 2011 : visite de la tour RTS à Genève pour 20 membres de la SRT Berne. C'est une équipe bien sympathique qui s'est retrouvée le matin dans le car pour se rendre à Genève et ce furent des participant(e)s content(e)s qui rentrèrent à la maison en fin de journée. À la tour RTS, nous avons bénéficié d'explications intéressantes empreintes d'un brin d'humour bien sympathique.

23 novembre 2011 : présentation de la SRT Berne aux membres du Lions Club La Neuveville-entre-deux-lacs en compagnie de Claude Landry, membre de notre Comité. Grâce à l'invitation du Lions Club, j'ai eu l'avantage de réutiliser le PowerPoint que j'avais préparé au début de l'année 2011 en vue de la conférence du 5 avril à Corgémont.

Je souhaite remercier ici tous celles et ceux qui ont accueilli la SRT Berne en 2011 pour une manifestation, une présentation, une visite, etc. Partout, sans aucune exception, nous avons été reçus chaleureusement. C'était sympathique et très motivant.

Nos efforts n'ont pas été vains! En 2011, la SRT Berne a enregistré de nombreux nouveaux membres. Comme en 2010, plusieurs adhésions de personnes qui habitent la partie alémanique du canton de Berne nous sont parvenues. Une nouvelle fois, cela nous rappelle combien il est pertinent que le Jura bernois et Bienne romande ne soient séparés ni du reste du canton de Berne, ni du reste de la Romandie lorsque des informations et des communications diverses sont faites par les médias. Informer et insister sur ce point a d'ailleurs également fait partie de notre activité déployée fructueusement en 2011.

En effet, bien qu'une amélioration avait déjà été remarquée ces dernières années, trop « d'erreurs, d'oublis » étaient encore constatés dans la désignation du canton lors de la diffusion d'émissions diverses à la TSR. La SRT Berne, lassée, s'est donc plaint auprès du médiateur Emmanuel Schmutz par une intervention écrite accompagnée d'exemples « d'erreurs, d'oublis ». La réclamation de la SRT Berne, tout à fait fondée, a donné lieu à une recommandation du médiateur au diffuseur. La SRT Berne a obtenu « gain de cause ». La réaction de la TSR a été rapide, des dispositions ont été prises pour pallier au problème. La SRT Berne espère à présent que ces problèmes sont définitivement résolus et elle remercie les professionnel(le)s de la RTS pour les soins qu'ils/qu'elles apportent et apporteront à un point sensible où toute une population est déçue si l'on n'y prête pas suffisamment attention.

Le Comité de la SRT Berne se réjouit de l'élection en novembre 2011 de Mario Annoni, ancien conseiller d'État bernois, La Neuveville, au Comité régional RTSR pour succéder à Béatrice

Devaux-Stilli d'Orvin. La SRT Berne sera donc toujours représentée au Comité régional RTSR ce dont nous nous félicitons.

Pour 2012, les buts fixés sont la continuation de la promotion de la SRT Berne, et par là même celle de la RTSR, ainsi que la promotion de notre canton bilingue. Participer à favoriser la qualité des médias à mandat de service public, donc viser particulièrement à encourager un journalisme complet et le plus proche possible de la réalité, reste évidemment une des principales aspirations et un but en soi.

Malgré le fait que les SRT ne sont souvent pas assez reconnues pour le travail qu'elles réalisent, je suis confiante en l'avenir, car je remarque qu'auprès de la population notre SRT gagne en estime, en crédibilité. J'espère que nous recevrons l'appui financier nécessaire pour continuer à organiser des événements, des manifestations de promotion de notre SRT, par extension également de la RTSR et de la RTS, donc de SRG SSR. Nos membres sont reconnaissants si nous leur offrons des activités, des conférences intéressantes, voire passionnantes. Cette gratitude fait partie des éléments motivants que je retiens des observations faites dans le cadre des manifestations de la SRT Berne en 2011.

Je ne voudrais pas terminer mon rapport 2011 sans remercier les personnes avec lesquelles j'ai eu à collaborer durant l'année écoulée, notamment le secrétariat général RTSR. Mes remerciements vont tout spécialement aux membres du Comité de la SRT Berne pour leur fidélité, leur assiduité et pour les bonnes décisions que nous avons pu prendre tout au long de 2011. Je souhaite à toutes et tous une bonne continuation.

## SRT Fribourg

par **Nicole Berger-Loutan** | *Présidente SRT Fribourg*

Présidente depuis 2008, je vous livre mon dernier rapport, après quatre ans à la tête de la SRT Fribourg. Mon successeur Thomas Avanzi, qui me remplace également au Conseil du public RTSR, est un jeune homme plein d'idées et d'enthousiasme et je suis sûre que la RTSR gagnera au change!

L'année 2011 pour la SRT Fribourg a été intéressante par les diverses activités proposées à nos membres. Notre assemblée générale de février 2011 à l'issue de laquelle Darius Rochebin était l'invité a rencontré un grand succès et les murs de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg résonnent encore des applaudissements du nombreux public présent. Il faut dire que Darius Rochebin est un invité particulièrement charmant et très attentif. Les Fribourgeois sont encore sous le charme!

### > Suite rapport SRT Fribourg

Comme nous avons dû organiser une deuxième assemblée générale, extraordinaire celle-là, en septembre (pour voter les nouveaux statuts), nous avons pu organiser un autre Café des Médias avec pour invités Eric Burnand et Luigi Marra, producteur et journaliste de l'émission *Spécimen*, qui, eux aussi, ont attiré un public connaisseur et fan de l'émission. Lors de cette même assemblée extraordinaire, nous avons eu le grand plaisir d'élire Thomas Avanzi et Emmanuel Dorand au Conseil du public, en remplacement de Raphaël Fessler et de moi-même. Marie-Hélène Zurkinden a été, quant à elle, nommée membre suppléante au Conseil du public.

Préalablement prévue le dimanche 19 février 2012 au nouveau théâtre de Fribourg, Equilibre, avec à l'issue de l'AG, l'émission *la Soupe*, la dernière assemblée que j'ai eue l'honneur de présider a eu lieu le mardi 31 janvier... Vous avez dit *ordre, contre-ordre, désordre*? Il y a de cela en effet. Mi-janvier, nous avons appris que finalement l'émission ne se déroulerait pas à Fribourg, la production n'ayant pas trouvé d'invité suffisamment intéressant pour que 600 personnes se déplacent un dimanche matin! On a promis à la SRT Fribourg que ce n'était que partie remise... L'émission terminant sa carrière le 24 juin, nous espérons qu'un Fribourgeois sortira de l'anonymat d'ici là!

Mais les Fribourgeois ont eu, ce mardi 31 janvier, la chance d'assister à un débat passionnant, instructif et courtois, sur la redevance SSR. Les invités, Gilles Marchand, Ewout Kea (CEO de Billag), Dominique de Buman (Conseiller national) et Kévin Grangier (porte-parole adjoint de l'UDC) ont débattu de ce sujet si controversé et qui permet malgré tout à notre SSR de vivre et de produire des émissions de grande qualité.

### SRT Genève

par **Pierre-André Berger** | *Président SRT Genève*

L'année 2011 fut riche en événements et rencontres en tous genres. Parmi les objectifs que s'était fixés le Comité en début d'année, l'un consistait notamment à donner davantage la parole aux membres de la SRT pour d'une part mieux prendre en compte leurs attentes et leurs souhaits relatifs aux activités de l'association et, d'autre part, en savoir plus sur le regard qu'ils portent en tant qu'auditeurs et téléspectateurs des médias publics. C'est fort de cette approche participative que le Comité a établi sa feuille de route 2011 qui se voulait à la fois variée et ambitieuse.

#### **Activités du Comité**

Le Comité s'est réuni à 7 reprises pour organiser les activités de l'association tout au long de l'année. Ces rencontres permirent aussi d'échanger avec les représentants genevois du Conseil du public et du journal Médiatic.

### **Activités des membres du Conseil du public**

Nos représentants au sein du Conseil du public ont pris une part très active dans les activités de cet organe consultatif de la RTSR. Responsables respectivement du groupe « Information / Sciences / Consommation / Sport » et « Actualité », Messieurs Jean-Bernard Busset et Pierre-André Berger ont été appelés à présider les groupes de travail et à rédiger les rapports de synthèse portant sur l'étude et l'analyse de plusieurs émissions phares de la RTS. Je vous invite à en découvrir les contenus via le site Internet de la RTSR. Par ailleurs, notre membre Jean-David Urfer fonctionna au sein de la présente délégation en qualité de membre suppléant.

### **Activités du rédacteur dans le journal Médiatic**

Notre délégué Daniel Zurcher s'est investi pleinement dans sa mission de rédacteur genevois. En effet, outre sa participation aux 3 séances de rédaction, notre correspondant local composa entre un et trois articles dans chaque parution du journal Médiatic, en particulier dans les rubriques « Pleins feux », « Info Régions » et « Tache d'encre ».

### **Temps forts de l'année**

C'est en autocar que plus de 60 membres ont fait le déplacement à Lausanne, le 10 avril, pour suivre en direct l'émission radiophonique *La Soupe*. Tous ont apprécié à la fois la prestation en direct du groupe d'animatrices et animateurs, ainsi que les subtiles interactions entre la « troupe » et son invité tout au long de l'émission. Le concept original d'une telle émission humoristique a manifestement ravi la « délégation » genevoise dont les commentaires ont égayé le voyage de retour.

Le 18 mai, nos membres furent invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue dans la tour de la RTS à Genève. Il fut notamment question de la révision des statuts de notre association et de l'augmentation de la cotisation annuelle qui passe dorénavant à CHF 25.- pour tous les membres. En deuxième partie de soirée, M. Michel Racine, responsable du Service Études et Audiences à la RTS fit un exposé fort intéressant sur les méthodes d'analyse et la mesure de l'audience des chaînes publiques.

Souhaitant rebondir fort opportunément sur un thème d'actualité touchant directement le porte-monnaie des auditeurs et téléspectateurs, le Comité organisa un débat public consacré à la redevance, le 16 septembre, à la salle du Rondeau à Carouge. En présence de Messieurs Gilles Marchand, directeur général RTS, Yann Gessler, président du Conseil du public et Christian Lüscher, conseiller national, les membres de la SRT ont eu la chance de participer à un débat de très haute tenue et parfaitement animé par M. Dominique von Burg, ancien rédacteur en chef de la Tribune de Genève.

### > Suite rapport SRT Genève

Nouveau record d'affluence pour la SRT! Le 9 novembre, environ 70 membres se sont retrouvés dans les salons de la cafeteria de la TSR pour accueillir les nouveaux adhérents 2011, ceci en présence du Comité. Il s'agit d'un rendez-vous unanimement apprécié au cours duquel de nombreux liens se tissent entre les anciens et les nouveaux membres, ainsi qu'avec les professionnels des médias qui, comme chaque année, nous font l'honneur et le plaisir de leur présence. Messieurs Gilles Marchand, directeur de la RTS et Xavier Colin, journaliste et producteur éditorial de *Geopolitis* ont adressé quelques mots aux personnes présentes. La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire.

Choisi pour conclure le cycle annuel des conférences de notre SRT, Monsieur Massimo Lorenzi, chef du département des sports de la RTS s'exprima le 6 décembre sur le sport à la télévision. C'est en toute décontraction et dans une atmosphère fort agréable que le patron des sports de la RTS fit partager sa passion et son goût du travail bien fait auprès d'un auditoire séduit et comblé.

Finalement, le Comité s'est réuni le 16 décembre à l'occasion de sa dernière séance annuelle. Comme le veut la tradition, cette rencontre, qui se veut essentiellement récréative, vise à récompenser les membres du Comité pour le travail accompli tout au long de l'année.

Au vu de ce qui précède, je tire un bilan très positif de l'année écoulée. En effet, la plupart des objectifs définis en début d'exercice ont été atteints et ont manifestement répondu aux attentes des membres de la SRT. Il me plaît également de souligner que notre association compte plus de 370 membres à fin 2011. Une telle croissance ne peut que nous réjouir. C'est sur cette note positive que je souhaite conclure le présent rapport, en remerciant chaleureusement mon Comité pour son engagement à mes côtés. Ce rapport serait incomplet si je ne remerciais pas également la présidence de la RTSR, en particulier sa Secrétaire générale, Madame Eliane Chappuis et son assistante, Madame Dominique Lienher, pour leurs conseils avisés et leur aide efficace.

### SRT Jura

par **Christophe Riat** | *Président SRT Jura*

L'année 2011 est à marquer d'une pierre blanche pour la SRT Jura: le nombre des membres a fortement augmenté, passant de 267 (à fin 2010) à 292 à fin 2011.

Ce record en termes d'adhésions est principalement la conséquence du stand d'information mis sur pied par la RTSR en collaboration avec la SRT Jura lors de la Schubertiade à Porrentruy les 3 et 4 septembre 2011.

La participation de délégations du Comité à différentes autres émissions de la RTS produites

dans le Jura a également permis d'augmenter le nombre de membres (*L'Heure musicale*; *Kiosque à musiques*; *Dicodeurs*; émissions consacrées aux élections fédérales). La SRT Jura continuera à l'avenir à se mobiliser pour participer à ce genre d'événements qui lui permettent d'obtenir de la visibilité auprès de publics avertis.

Les deux assemblées générales de 2011 ont permis de créer des liens entre les professionnels RTS, nos membres et le public jurassien : le 18 mai 2011, les trois producteurs de l'émission *A bon entendeur* (Manuelle Pernoud, Daniel Stons et Luc Mariot) ont passé plus d'une heure à présenter leur émission et à répondre aux questions d'un public conquis par cette émission à succès; le 28 septembre 2011, le responsable du bureau régional de la TSR Olivier Guerdat et le correspondant RSR à Delémont Gaël Klein ont accepté de décrire aux membres leur façon de couvrir au quotidien l'actualité jurassienne, les contraintes auxquelles ils sont confrontés et les statistiques des sujets couverts par leur bureau. Ces deux événements, ouverts au public, ont également permis de recruter de nouveaux membres.

Le Comité s'est réuni à 7 reprises en 2011. Outre le traitement des tâches liées au fonctionnement de la société, les membres du Comité ont systématiquement alimenté de leurs critiques pertinentes les représentants de la SRT Jura au Conseil du public. En 2012, des groupes de travail thématiques seront reconduits pour augmenter encore la pertinence du travail de la commission des programmes.

#### **Les objectifs 2012 du Comité de la SRT Jura sont les suivants :**

- continuer à augmenter le nombre de membres en entrant en contact avec le public lors de la participation à des émissions RTS; la méthode ayant fait ses preuves, elle sera poursuivie;
- développer l'interactivité entre le Comité et les membres, notamment au moyen des outils à disposition que sont le site Internet RTSR et son Club ainsi que la page Facebook de la SRT Jura en ligne depuis la fin 2011. Ce dernier outil devrait nous permettre d'augmenter notre visibilité notamment auprès d'un public plus jeune; le Comité souhaite utiliser Facebook notamment pour faire la promotion auprès du public jurassien des émissions RTS consacrées au Jura; Facebook constitue non seulement une vitrine, mais encore une plate-forme de discussion sur les thématiques touchant à la qualité et à la diversité des médias de service public;
- organiser des séances de commission des programmes dans les trois districts du canton;
- poursuivre le développement de relations avec les milieux culturels de la région et parvenir à mettre en place des partenariats tels que celui que la SRT Jura via Pierre Marquis a instauré avec l'Opéra de Bienne. Offrir à nos membres un accès facilité aux prestations culturelles devrait nous permettre d'augmenter notre visibilité tout en procurant une plus-

> **Suite rapport SRT Jura**

value à la qualité de membre de la SRT ;

- continuer à jouer le rôle de relais privilégié entre le public et les professionnels RTS.

Que toutes celles et tous ceux qui ont consacré du temps à la SRT Jura en 2011 soient sincèrement remerciés.

**SRT Neuchâtel**

**par Marc-Alain Langel** | *Président SRT Neuchâtel*

L'année 2011 a été marquée au niveau du Comité de la SRT Neuchâtel par une rocade de sa présidence et de sa vice-présidence puisque Marc-Alain Langel a repris la présidence assurée jusqu'alors par François Borel, qui a accepté, lui, d'assumer la vice-présidence afin de garantir une transition en douceur.

Au niveau national, le Comité a apprécié l'arrivée à la direction générale de SRG SSR de M. Roger de Weck au premier janvier 2011 et s'est réjoui de la nomination de M. Raymond Loretan à la présidence de la même SRG SSR en cours d'année.

Outre le suivi régulier des travaux du Conseil du public qui a restructuré son fonctionnement dans un sens très positif, le Comité a débattu en priorité de la révision des statuts de la SRT qui ont été soumis et acceptés par son Assemblée générale en date du 29 novembre 2011.

Le Comité s'est réuni à 6 reprises et a notamment nourri une attention toute particulière à la mise en pratique de la révision des organes de la radio et de la télévision et de ses projets de convergence. Enfin, le thème de la redevance remise en cause au niveau politique a mobilisé la réflexion du Comité qui a décidé d'organiser une conférence publique et d'inviter M. Gilles Marchand, Directeur de la RTS, qui a défendu sa cause avec brio devant un public insuffisamment nombreux.

À l'occasion de l'Assemblée générale, les membres de la SRT Neuchâtel ont pris connaissance de la nomination de leur président à l'Assemblée des Délégués SRG SSR, accepté une augmentation de la cotisation annuelle, nommé pour un mandat supplémentaire de 4 ans M. Matthieu Béguelin et M. Adrien Juvet et nouvellement nommé Mme Sylvie Perrinjaquet, Mme Aline Botteron et M. Florian Néméti au Comité. Ils renforceront le Comité déjà constitué de MM. Guyot, Béguin, Landry, Murier, Borel et Langel. L'assemblée a aussi pris acte avec regrets de la démission du Comité de Mme Huguette Galland, M. Pierre-André Steiner et de M. Nicolas Willemin qui ont été chaleureusement remerciés de leur fidèle engagement. Au terme de l'assemblée, M. Roger de Weck a conquis l'auditoire du Club44 de La Chaux-de-Fonds par une brillante évocation sur le thème du service public à l'ère numérique.

La fin de l'année 2011 a été marquée par le départ du Président de SRG SSR Jean-Bernard Munch qui a célébré sa retraite bien méritée dans un cadre fort sympathique. Au même titre que le séminaire des organes, cette rencontre a permis un réseautage supplémentaire au niveau des différents acteurs politiques et des médias nationaux qui a été très apprécié.

À noter encore que la réunion avec les organes nationaux a aussi permis une visite passionnante de l'espace spécialement dédié aux installations de la radio et télévision suisse sur la Place fédérale de Berne en relation avec les élections fédérales. Cette expérience sur plusieurs semaines a été véritablement couronnée de succès, mais le Comité de la SRT NE a regretté qu'elle n'ait pas été conservée jusqu'au dimanche des résultats pour une grande manifestation.

En conclusion, l'année 2011 aura été une année de transition et de mise en place de nouvelles structures à plusieurs niveaux et qui ont particulièrement occupé le Comité de la SRT Neuchâtel. Ce dernier se réjouit des prochaines années qui doivent permettre de se recentrer sur ses activités principales en tant que relais privilégié entre la RTSR, ses acteurs régionaux et les membres des SRT.

## SRT Valais

par **Bernard Attinger** | *Président SRT Valais*

Cette année restera marquée par une tentative de réanimation: l'année des séances décentralisées, celle des contacts entre nos membres et des responsables d'émissions tant radio que télévision.

L'année débuta le 19 avril 2011 par notre Assemblée générale à la Médiathèque Valais de Martigny, qui se consacra à des objets purement statutaires, avec la «révision-uniformisation» de nos statuts afin qu'ils soient conformes à toutes les révisions faites dans nos «superstructures». Cette révision aurait passé comme une lettre à la poste (d'avant, pas celle du A et du B) s'il n'y avait pas eu la présence d'une grande et intense spécialiste de l'ÉPICÈNE. Il aurait fallu revoir tous les articles, mais on a récupéré la phrase «toutes les désignations de personnes... visent indifféremment la femme ou l'homme» et nous avons pu passer à la présentation des moyens et techniques d'archivage de la médiathèque Valais et, s'ils avaient été présents comme planifiés, de ceux mis en place par notre RTS.

Comme annoncé plus haut, le Comité a organisé ses séances de manière décentralisée afin de pouvoir y inviter nos membres et du public autour de différents thèmes. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés, le 19 mai, avec près de 80 personnes dans la salle des Gouverneurs du château de Monthey, pour échanger sur *Infrarouge* avec Elisabeth Logean et Esther Mamarbachi. Le sujet faisant débat, dans notre canton et au-delà, nous nous attendions à

> **Suite rapport SRT Valais**

quelques escarmouches, mais que nenni, tout s'est bien passé et nos deux invitées sont reparties, entières et ravies. Une belle première expérience.

Remontant le cours du Rhône et changeant de média nous avons accueilli, à Sion, le 15 septembre, le dénommé Jean-Marc «Richaaaaard» qui nous a zébré notre soirée, suivie malheureusement par un public assez restreint, mais d'un verre de l'amitié, lui, bien accompagné et bien arrosé.

Les palabres électorales, relatives au renouvellement de nos Conseils, étant terminées, ce fut le temps des bilans.

En automne, pour faire le point sur la manière dont les médias, publics et locaux, avaient fait leur travail et leurs influences sur la campagne, notre SRT a organisé un débat, sous la houlette du journaliste François Dayer, avec les représentants de la TSR, de la RSR, de Canal 9, de Rhône FM, de Radio Chablais et du Nouvelliste, en présence de nos membres et de quelques élus de différents partis politiques. Ayant perdu sa voix dans les urnes, votre président, a dû garder ses griefs pour lui, cela a permis des échanges utiles et constructifs notamment sur le fait que le choix des listes et des apparentements tient trop compte de la manière dont les médias nationaux choisissent les participants aux débats. En effet, le fait que ces médias choisissent les partis prenant part aux débats télévisés en fonction des candidatures déposées pour le Conseil des États provoque une multiplication intempestive des candidats ayant des effets sur l'élection et l'organisation du deuxième tour.

Ce cycle de rencontres se terminera à Sierre le 6 février 2012 par l'enregistrement des *Dicodéurs* avec pour tête de turc le président de la SRT Valais. Avec l'espoir que tout ce travail aura permis de donner plus de visibilité à notre SRT et si possible de recruter de nouveaux membres...

**SRT Vaud**

**par Pascal Dind** | *Vice-président SRT Vaud* et **Richard Lecoultre** | *Secrétaire SRT Vaud*

Le Comité de la SRT Vaud s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2011, et le bureau 1 fois. Les représentants au Conseil du public, au Conseil régional et à l'Assemblée des délégués ont participé à toutes les séances. À l'Assemblée extraordinaire du 5 octobre, M. Jacques Menétréy, un nouveau membre préalablement coopté, a été élu au Comité.

La mise à jour du fichier (plus de mille membres) par le vice-président et le caissier avance bien; elle sera terminée en 2012. Ensuite, plus personne ne pourra profiter de prestations sans être à jour. Les stands d'information organisés par la responsable, Mme Arlette Duval, souvent secondée

par M. Jean-François Jeanrichard, ont permis à la société de se faire connaître et de recruter de nouveaux membres. Les six stands ont été dressés notamment lors d'émissions publiques. Parmi les manifestations, le Comité ou ses représentants a assisté :

- au passage de *Couleurs d'été* à Orbe,
- aux nombreuses réunions concernant les élections fédérales de l'automne,
- aux 40 ans du *Kiosque à musiques* à Mézières.

Afin de resserrer les liens entre les membres de la société, le Comité a organisé, le 9 mars, une séance de critique de la télévision et de la radio suisses romandes qui a rencontré un succès certain. La trentaine de membres présents s'est groupée par affinités afin de traiter divers aspects des émissions. Le secrétaire a tiré une synthèse des remarques positives et négatives dont copie a été transmise au Conseil du public.

Une telle expérience mérite d'être reconduite.

La société a été convoquée à deux assemblées générales: l'ordinaire le 11 mai, avec une conférence du colonel Peter Regli sur la sécurité nationale en relation avec les médias du service public, et une extraordinaire le 5 octobre pour discuter et adopter les nouveaux statuts, avec un exposé de M. Valdo Sartori sur le rôle de la SRT. Les statuts ont été adoptés, mais il reste quelques anicroches à régler.

D'autres rencontres avec des vedettes de la Radio Télévision Suisse n'ont pas abouti à cause de difficultés d'organisation. Les problèmes ayant été résolus, 2012 sera une année plus animée.

La SRT Vaud est une société bien vivante: les membres paient leurs cotisations, mais ils tiennent aussi à exprimer leurs opinions et à voter souverainement.

Remarque: ce rapport a été rédigé après la démission de la Présidente en février 2012 pour cause de santé. ■

PREMIER CHAPITRE **SERVICE PUBLIC**

# 3. Comptes RTSR

**A. DÉPENSES DES ORGANES**

	COMPTES 2011	BUDGET 2011	COMPTES 2010	ÉCART COMPTES / BUDGET
--	-----------------	----------------	-----------------	------------------------------

**A. DÉPENSES DES ORGANES**

**1. CONSEIL RÉGIONAL RTSR**

Conseil régional (jetons, déplacements)	9'142.00	12'000.00	8'548.15	2'858.00
Conseil régional (séances et divers)	1'778.00	2'000.00	3'048.50	222.00
<b>TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR</b>	<b>10'920.00</b>	<b>14'000.00</b>	11'596.65	<b>3'080.00</b>

**2. COMITE REGIONAL RTSR**

Présidence	53'502.00	53'400.00	50'322.65	-102.00
Membres	123'914.00	131'000.00	133'134.17	7'086.00
Séances Comité régional	11'580.00	19'000.00	11'309.55	7'420.00
Rencontres avec les Conseils d'Etats et divers	0.00	2'000.00	0.00	2'000.00
Révision Statuts			3'751.45	0.00
<b>TOTAL COMITÉ RÉGIONAL RTSR</b>	<b>188'996.00</b>	<b>205'400.00</b>	198'517.82	<b>16'404.00</b>

**3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT**

Conf. Prés. SRT (jetons, déplacements)	3'991.00	4'000.00	4'322.50	9.00
Conf. Prés. SRT (séances et divers)	1'245.00	2'000.00	1'989.15	755.00
<b>TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT</b>	<b>5'236.00</b>	<b>6'000.00</b>	6'311.65	<b>764.00</b>

**A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES**

<b>A. TOTAL DÉPENSES DES ORGANES</b>	<b>205'152.00</b>	<b>225'400.00</b>	216'426.12	<b>20'248.00</b>
--------------------------------------	-------------------	-------------------	------------	------------------

**B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION**

**4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR**

Présidence Conseil du public	9'339.00	11'050.00	8'480.50	1'711.00
Membres Conseil du public	55'680.05	77'000.00	83'746.95	21'319.95
Groupes de travail CP RTSR	14'266.00	25'000.00	775.50	10'734.00
Séances Conseil du public	5'547.00	18'500.00	9'570.40	12'953.00
<b>TOTAL CONSEIL DU PUBLIC RTSR</b>	<b>84'832.05</b>	<b>131'550.00</b>	102'573.35	<b>46'717.95</b>
<b>TOTAL ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>17'527.50</b>	<b>14'200.00</b>	16'378.98	<b>-3'327.50</b>

**B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION**

<b>B. TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION</b>	<b>102'359.55</b>	<b>145'750.00</b>	118'952.33	<b>43'390.45</b>
---	-------------------	-------------------	------------	------------------

	COMPTES 2011	BUDGET 2011	COMPTES 2010	ÉCART COMPTES / BUDGET
<b>C. PROMOTION DES SRT</b>				
<b>6. TOTAL SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)</b>	<b>36'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	42'000.00	<b>6'000.00</b>
<b>7. JOURNAL « MÉDIATIC »</b>				
Total production	42'489.45	60'000.00	50'784.74	17'510.55
Comité et bureau de rédaction	8'985.80	8'000.00	5'417.25	-985.80
<b>TOTAL JOURNAL « MEDIATIC »</b>	<b>51'475.25</b>	<b>68'000.00</b>	56'201.80	<b>16'524.75</b>
<b>8. TOTAL SITE INTERNET</b>	<b>23'329.80</b>	<b>27'400.00</b>	42'029.80	<b>4'070.20</b>
<b>9. SOUTIEN ET ANIMATION DES SRT</b>	<b>52'012.10</b>	<b>43'000.00</b>	33'648.20	<b>-9'012.10</b>
<b>C. TOTAL PROMOTION DES SRT</b>	<b>162'817.15</b>	<b>180'400.00</b>	173.879.99	<b>17'582.85</b>
<b>D. DÉPENSES GÉNÉRALES</b>				
<b>10. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>				
Total Personnel	489'159.45	493'024.83	616'486.95	3'865.38
Total Logistique	76'772.05	57'536.00	55'371.14	-19'236.05
<b>TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR</b>	<b>565'931.50</b>	<b>550'560.83</b>	671'858.09	<b>-15'370.67</b>
<b>11. TOTAL COMPTABILITÉ RTSR</b>	<b>20'738.00</b>	<b>15'000.00</b>	23'631.50	<b>-5'738.00</b>
<b>12. TOTAL RÉVISION DES COMPTES</b>	<b>7'100.00</b>	<b>6'000.00</b>	5'250.00	<b>-1'100.00</b>
<b>D. TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES</b>	<b>593'769.50</b>	<b>571'560.83</b>	700'739.59	<b>-22'208.67</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'064'098.20</b>	<b>1'123'110.83</b>	1'209.998	<b>59'012.63</b>

**Note:** le montant total des charges d'exploitation présente une différence de CHF 4'898.60 avec le total établi par l'Organe de révision. Cela découle du changement dans la manière d'établir les comptes de la RTSR qui a eu pour conséquence la dissolution d'une provision pour un montant équivalent.



Affaire traitée par Révision/CO/Jo  
2/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision  
Suisse Romande (RTSR)**

**Lausanne                      2011**

Lausanne, le 15 mars 2012/gj

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr.    1'161'525.85
et dont :	
- le compte de profits et pertes présente pour l'exercice 2011 un résultat de	Fr.                      0.00

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

### LAUSANNE

Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH - 1002 Lausanne  
Tél. 021 341 81 11  
Fax 021 311 13 51

### GENEVE

Place de Saint-Gervais 1  
CH - 1201 Genève  
Tél. 022 311 24 66

### SION

Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH - 1951 Sion  
Tél. 027 323 78 18



CHAMBRE FIDUCIAIRE  
Romande

www.ofisa.ch • fidu@ofisa.ch



2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

**Ofisa S.A.**

A. Cottier

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

W. Diserens

Expert-réviseur agréé

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## Association RTSR

### BILAN

<i>CHF</i>	31.12.2011	31.12.2010
	CHF	CHF
Banque (Raiffeisen)	0.00	56'274.70
Débiteur SSR (UAF)	1'089'670.10	0.00
TVA débiteur	11'812.75	0.00
AFC, impôt anticipé à récupérer	0.00	143.45
Comptes de régularisation actif	60'043.00	0.00
<b>Actifs circulants</b>	<b>1'161'525.85</b>	<b>56'418.15</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>1'161'525.85</b>	<b>56'418.15</b>
Créancier RTS	1'089'670.10	0.00
Créanciers divers	0.00	12'585.40
C/C AVS, AI,APG, AC, CAF	0.00	23'968.55
TVA Créancier	0.00	8'641.97
C/C RSR	0.00	4'209.11
Comptes de régularisation passif	60'043.00	5'466.05
C/C RTS (pmt TVA)	11'812.75	0.00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'161'525.85</b>	<b>54'871.08</b>
Résultat reporté	0.00	7'132.06
Perte de l'exercice / bénéfice de l'exercice	0.00	-5'584.99
<b>Capitaux propres</b>	<b>0.00</b>	<b>1'547.07</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>1'161'525.85</b>	<b>56'418.15</b>

Lausanne, le 15 mars 2012

**Association RTSR****COMPTE DE RESULTAT**

<b>CHF</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	CHF	CHF
Attribution / recettes	1'068'996.80	1'204'401.39
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1'068'996.80</b>	<b>1'204'401.39</b>
Prestations de tiers	6'000.00	616'486.95
Charges de personnel	485'100.80	155'295.47
Charges d'exploitation	577'896.00	0.00
Frais d'exploitation "séances"	0.00	83'391.40
Forfaits annuels	0.00	172'500.00
Subventions	0.00	48'591.50
Frais d'impression, coordination, étiquetage	0.00	31'793.50
Administration	0.00	101'927.56
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'068'996.80</b>	<b>1'209'986.38</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0.00</b>	<b>-5'584.99</b>

Suite aux changements dans la manière d'établir et de présenter les comptes de l'Association RTSR, les années 2010 et 2011 du compte de résultat ne peuvent pas être comparées.

Lausanne, le 15 mars 2012

Quelques thématiques abordées par le Conseil du public en 2011



> *Les Matinales de l'information* - Simon Matthey-Doret  
[RTS/Patrick Gilliéron Lopreno]



> David Rihs, ambiance tournage d'*En direct de notre passé*  
[RTS/Frank Mentha]



> Sur le plateau de *Mise Au Point* avec Pierre-Olivier Volet  
[RTS/Anne Kearney]



> L'équipe de *La Soupe*  
[RTS/Alexandre Chatton]



> Georges Baumgartner, correspondant au Japon de la RTS



> *Couleurs locales* - Viviane Gabriel et François Egger  
[RTS/Anne Kearney]

DEUXIÈME CHAPITRE **QUALITÉ**

## 4. Rapport du Conseil du public



**Yann Gessler**  
 > Président du Conseil du public RTSR

#### Information et culture au cœur de l'analyse

En 2011, le Conseil du public RTSR a siégé à 10 reprises dans sa nouvelle composition, plus restreinte, et selon un fonctionnement modifié lui permettant la production de rapports d'analyse sur le fond. Par les émissions et thèmes abordés, le Conseil du public a mis l'accent dans son examen des programmes sur la culture et, en cette année électorale, sur l'actualité et l'information.

#### Un fonctionnement revu et une composition réduite

L'année 2011 aura été celle de l'entrée en vigueur d'un nouveau fonctionnement du Conseil du public RTSR. Le CP est ainsi passé de 23 membres à 17 – 14 représentants des SRT et 3 délégués du Conseil régional –, cette réduction ayant pour objectif de donner une nouvelle dynamique au Conseil, avec plus de flexibilité et de cohérence.

Le Conseil du public a également mis en œuvre pour la première fois en 2011 la procédure révisée de nomination de ses membres. Les personnes nouvellement désignées par les Sociétés cantonales ou le Conseil régional rencontrent désormais une Commission ad hoc du CP, formée de son président, d'un membre élu du Conseil et du Médiateur. Au cours de cet entretien, sont examinées la capacité des candidats à remplir le cahier des charges défini et leur

disponibilité pour assister aux séances et participer aux groupes de travail. Un bilan très positif peut être tiré de ce premier exercice: le système fonctionne bien et a permis à la Commission de procéder à une sélection des candidats, avec pour objectif de renforcer l'expertise et les compétences des membres du CP.

Cette finalité trouve également sa concrétisation dans la formation apportée aux membres du CP tout au long de leur mandat. Une à deux fois par année sont prévues des séances destinées à compléter la formation des membres du Conseil, avec l'intervention de différents spécialistes ou d'invités ayant un point de vue pertinent sur les questions de programme.

Enfin, le Conseil du public travaille maintenant, et de façon régulière, sur une base écrite. Des groupes de travail spécifiques sont constitués pour examiner les différents thèmes et émissions traités par le CP et produisent des rapports d'analyse sur le sujet. Ces documents contiennent une série de conclusions, remarques et recommandations qui sont adressées aux professionnels de la RTS et discutées avec eux en séance. Il en ressort un dialogue renforcé et amélioré, critique tout en étant constructif, entre le Conseil du public d'une part et les responsables et collaborateurs de la RTS d'autre part. Ces recommandations, que synthétise le présent rapport, s'inscrivent également dans la procédure d'avis en matière de fixation des concepts de programme, en tant que contribution du Conseil du public en la matière.

### RSR\* – Les Matinales de l'information

*La Première, du lundi au vendredi de 6h à 08h30, Simon Matthey-Doret. «Deux heures et demie de direct pour réveiller la Suisse romande.»*

Le CP estime que les changements apportés à l'automne 2010 ont largement contribué à faire de la tranche horaire 05h00 - 08h35, sur la Première, le grand rendez-vous de l'information matinale riche d'une vingtaine de modules que l'auditeur apprécie de retrouver. Par la variété des sujets abordés, il contribue à l'amélioration des connaissances et des savoirs. Les débats d'idées enrichis par la présence d'invités favorisent la formation de l'opinion des auditeurs.

**Recommandations:** le CP souhaite vivement voir une progression significative de la participation des femmes dans ces matinales de la Première.

### TSR\* – Temps présent

*TSR1, jeudi, 20h15, Jean-Philippe Ceppi, Marcel Schüpbach. «Temps Présent, le plus ancien magazine d'information de la TSR, traite depuis 1969 de sujets politiques, sociaux, économiques, historiques et de faits de société puisés dans l'actualité au sens large, suisse ou internationale.»*

Le CP relève que l'émission *Temps Présent* - depuis 41 ans à l'antenne - conserve son image sérieuse et sa grande diversité de sujets et de traitements. Le CP apprécie le panachage des sujets, les thèmes nationaux et internationaux y sont traités dans des formats de 26 et 52 minutes adaptés à leur importance. Le CP constate qu'avec les sujets nationaux, *Temps Présent* œuvre à la cohésion nationale et à l'intégration en relatant des problématiques proches des gens. Le CP estime qu'avec sa fiabilité, sa qualité narrative et informative, *Temps Présent* remplit sa mission de service public et répond en tout point aux exigences de la concession.

### RSR – Les émissions d'humour

De manière générale, le CP estime que l'humour est bien servi à la RSR. La complémentarité entre les différentes émissions et rubriques d'humour est bonne: elles jouent sur plusieurs registres et conviennent à un large public.

*La Soupe, La Première, dimanche de 11h00 à 12h30, production: Anne Baecher. «L'ingrédient principal de La Soupe n'est plus (forcément) un invité unique, mais plutôt l'actualité.»*

Le CP salue le travail des auteurs, chroniqueurs, artistes et animateurs de *La Soupe* qui font de ce rendez-vous dominical en direct et en public un espace de liberté et de divertissement apprécié. L'émission est conçue comme un spectacle et l'auditeur se sent dans l'ambiance. *La Soupe*, qui se veut une satire politique «non partisane», se laisse pourtant parfois déborder sur ce terrain, reflet peut-être de la forte polarisation actuelle de la scène politique suisse.

\* Note: en 2011, les deux médias de la RTS étaient encore désignés de cette manière.

**Recommandations:** l'invité devrait être davantage sollicité au cours de l'émission. Le CP souhaite que *La Soupe* revienne occasionnellement dans les différents cantons romands.

*Les Dicodeurs, La Première, du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00, Laurence Bisang, production: Gérard Mermet et Jean-Luc Sudan. «Des formules qui font mouche. Des mots qui font sourire. Des définitions qui font rire.»*

Le CP trouve que malgré les années - 16 ans à l'antenne - le concept de l'émission reste original et permet de rire tout en apprenant.

*La chronique satirique, La Première, 7h15, puis changement d'horaire à 8h25, Pascal Bernheim. «Examiner et décrypter l'actualité et le quotidien avec humour et décalage.»*

Parlée ou chantée, la chronique satirique apporte une bouffée de légèreté bienvenue dans une actualité parfois pesante et répétitive. Il y a des chroniques hilarantes, mordantes, tendres, méchantes, déjantées; il arrive cependant que certains jours la chronique tombe un peu à plat. Le CP apprécie la liberté de ton de Pascal Bernheim.

### TSR – Les nouvelles fictions

D'une manière générale, le CP salue la stratégie de la TSR visant à favoriser la production de séries «maison» et de qualité, dans lesquelles les Romands se reconnaissent et qui permettent notamment de compenser une diffusion très large de séries étrangères.

*«Dix», TSR1, dimanche à 22h40, réalisation: Jean-Laurent Chautems.*

Le CP salue les performances d'acteurs et la présence marquante de Bruno Todeschini. Le soin apporté à l'image et au montage fait que cette réalisation est un cran au-dessus des productions habituelles du genre.

*«En direct de notre passé», TSR1, du 18 juin au 27 août 2011, samedi 19h00. Auteurs: Noël Tortajada, Nicolas Frey.*

Le CP trouve le concept original et le traitement dynamique. Le ton parfois décalé et l'humour permettent de mieux vulgariser les événements historiques qui sont abordés. Le CP relève toutefois que certains acteurs «surjouent», ce qui nuit à la crédibilité du récit. Il relève la très bonne complémentarité entre la série et l'émission de RSR-La Première.

Le CP constate que l'on retrouve parfois les mêmes acteurs dans ces deux séries et dans d'autres productions de la TSR, au risque peut-être de lasser le téléspectateur.

### RSR – Dans les bras du figuier

*La Première, dimanche de 17h00 à 18h00, Sonia Zoran. «Comique ou chocolatier, berger ou Prix Nobel, ouvrier ou écrivain, du Jura ou du Kosovo, chez soi à Genève ou à Athènes, Sonia Zoran vous invite à les rencontrer, célèbres ou pas, pour parler d'eux, de nous, du passé et du présent.»*

Le CP salue l'éclectisme des invités de Sonia Zora, qui expriment leur parcours avec passion et sincérité. Le CP apprécie le format de l'émission - 55 minutes - qui permet d'entrer en douceur dans le monde des invités et de se sentir de plus en plus dans un rôle d'auditeur-confident. Le CP reconnaît la valeur narrative de cette émission, qui ne suit ni la mode, ni l'actualité, mais privilégie la découverte de personnes issues d'horizons très divers.

**Recommandations:** le CP estime que cette émission mériterait une diffusion en semaine à une heure de plus large audience. Il souhaite également la mise en ligne d'un outil de recherche spécifique pour un accès facilité aux archives des émissions sur internet.

### TSR – 19:30

Le CP considère que le 19:30 reste le rendez-vous incontournable de l'actualité et le juge globalement de bonne qualité. Depuis le remaniement et le relookage du début de l'année, le CP estime que l'émission apporte une réelle plus-value à l'info déjà vue ou entendue en journée sur les supports multimédias, par l'approfondissement des sujets présentés. Les sujets plus longs sont ainsi traités sous forme d'enquête avec un fond et une forme améliorés.

**Recommandations:** le CP souhaite que la RTS donne plus de moyens aux correspondants extérieurs, qui apportent une véritable plus-value aux sujets. Le Conseil du public recommande par ailleurs que le 19:30 offre une meilleure couverture des autres régions linguistiques du pays, dont l'actualité concerne aussi la Suisse romande.

### Journée «Spécial Japon»

*RSR et TSR, 16 mars 2011*

Le CP estime que les rédactions ont très vite mesuré la situation, suite au tsunami et à l'accident nucléaire au Japon, et pris les dispositions nécessaires. Le CP note que la personnalité de Georges Baumgartner constitue un atout pour la RTS: sa connaissance du pays, ses commentaires et ses reportages permettent de se faire une idée précise des événements et de ressentir la dimension humaine de cette catastrophe.

*RSR:* Le CP estime que la journée «Spécial Japon» du 16 mars avait une densité d'information importante, particulièrement dans le *Journal du Matin* et les émissions *On en parle* et *Médialogue*. Le choix des intervenants - de cultures différentes - a permis d'aborder des domaines annexes utiles pour appréhender le Japon et ses habitants. Le CP salue la réactivité de la RTS, cinq jours seulement

après le séisme, mais il n'a pas vraiment perçu la plus-value du déplacement à Tokyo de Simon Matthey-Doret et relève l'absence de voix féminines.

*TSR*: Le CP relève qu'à la TSR - en fonction du contexte national - la journée du 16 mars s'est focalisée sur la catastrophe nucléaire de Fukushima et que les émissions *Infrarouge* des 16 et 29 mars ont témoigné d'une belle ouverture aux questions des téléspectateurs. Le CP regrette toutefois que la question des déchets nucléaires n'ait pas été abordée lors de *Infrarouge* du 29 mars, omettant ainsi un enjeu central du débat sur l'atome.

#### *TSR – Couleurs locales*

*TSR1, du lundi au vendredi, 19h00*

Le CP observe une évolution positive de l'émission depuis son lancement il y a deux ans et constate que l'objectif d'assurer une couverture régionale forte est atteint. Il admet qu'en termes de répartition cantonale des sujets, l'équilibre ne peut être obtenu chaque semaine, l'émission étant tributaire de l'actualité. Le CP reconnaît la complémentarité avec le 19:30 qui traite certains sujets de manière plus approfondie, mais la succession de sujets très courts laisse parfois le téléspectateur sur sa faim. Le Conseil salue l'ouverture de la rédaction aux incursions outre-Sarine par l'intégration occasionnelle de sujets tournés par SF DRS; il estime que cette ouverture pourrait toucher également la Suisse italienne et servir ainsi la cohésion nationale.

**Recommandations:** le CP souhaiterait voir dans *Couleurs locales* davantage de directs et de reflets de la vie culturelle.

#### *RSR – Babylone*

*Espace 2, du lundi au vendredi de 9h00 à 10h00, Nicole Duparc et David Collin. «Babylone, c'est la mise en perspective et en débat des questions d'aujourd'hui. Sciences humaines, géopolitique, sciences, histoire, philosophie, économie, droit, pédagogie: tous les savoirs y sont convoqués et sous toutes les formes: débat, entretien, reportage ou documentaire.»*

Le CP relève que cette émission aborde des sujets très divers - parfois sélectifs - traités nulle part ailleurs dans l'offre programmatique de la RSR et qu'elle offre un réel enrichissement des connaissances, Le choix d'invités prestigieux et le traitement en profondeur des thèmes font de cette émission un puits de savoirs. Le CP estime que les interviews d'une heure sans interruption sont trop longues: il suggère de vrais espaces de respiration avec des pauses musicales plutôt que quelques mesures de musique sérielle.

**Recommandations:** le CP pense que deux sujets de trente minutes permettraient une meilleure dynamique et souhaiterait entendre davantage de sujets grand public, ainsi que de vraies pauses musicales.

### RSR – Les évadés

*La Première, du 27 juin au 22 juillet 2011, du lundi au vendredi de 10h00 à 11h00, Lucile Solari et Marc Giouse. «Une série de balades estivales pour évoquer l'état de notre planète et découvrir des hommes et des femmes qui entretiennent avec elle un rapport passionnel.»*

Le Conseil du public observe que cette émission a contribué d'une manière détendue à faire découvrir des thèmes actuels, des lieux et des invités et a eu une haute teneur informative et divertissante. Le CP salue le travail des journalistes et la qualité de leurs invités qui ont tous la passion de leur activité; il souligne également l'excellent choix des respirations musicales qui collent aux ambiances de balade estivale.

**Recommandations:** le CP relève que cette émission a le bon format pour une grille d'été et souhaite que la formule puisse être reconduite.

### TSR – Mise au point

*TSR1, dimanche à 20h00, producteurs: Corinne Portier, Sébastien Faure, Peter Greenwood, Olivier Tornay, Pierre-Olivier Volet. «Mise au point revisite à sa manière l'actualité nationale et internationale.»*

Le Conseil du public relève que la version d'été de cette émission, ramenée à 35 minutes, a renoncé aux séquences humoristiques qui dénaturaient parfois les sujets traités. L'alternance de sujets sérieux et plus légers est appréciée, elle donne du rythme et maintient l'attention et l'intérêt du téléspectateur. Le CP constate que les reportages sont crédibles et de qualité. Le CP a toutefois trouvé que le traitement à chaud du drame qu'a connu la Norvège en juillet 2011 et les orientations données par le choix de l'invité ont conduit à une analyse prématurée et biaisée de la réalité des faits. L'impertinence utilisée avec doigté dans les interviews apporte du dynamisme pour autant que la/le journaliste ne coupe pas systématiquement l'invité.

**Recommandations:** le CP suggère également que cette émission joue la complémentarité avec le 19:30 du dimanche soir en donnant par exemple une place plus appropriée à une revue de presse dominicale.

### RSR – Passé Présent

*La Première, du lundi au vendredi à 7h25, Pierre Bavaud. «Décrypter l'actualité via un coup d'œil dans le rétroviseur. Par le truchement d'archives, d'interviews de témoins ou d'acteurs du passé, ainsi qu'avec le regard d'historiens, Passé Présent s'intéresse à toute l'actualité: internationale, politique, économique, sociale, culturelle et sportive.»*

Le Conseil du public considère que cette séquence préparée par le journaliste Pierre Bavaud est un concentré d'histoire vivante au contenu très riche. Le CP observe que pour de nombreux auditeurs, *Passé Présent* offre souvent une vraie découverte remettant en lumière un événement historique

oublié. Le CP relève que *Passé Présent* constitue une excellente exploitation des archives de la RTS et salue le choix judicieux des sujets et la mise en onde concise des documents. Il apprécie également l'interactivité et la convivialité des échanges entre Pierre Bavaud et Simon Matthey-Doret. Le CP salue par ailleurs le projet de la RTS d'étendre cette séquence au format trimédial.

**Recommandations:** le CP estime qu'une à deux minutes supplémentaires ne nuiraient pas à l'attractivité de la séquence et souhaite une rediffusion en journée.

### Élections fédérales 2011

L'examen des émissions diffusées sur la RTS a porté sur la période du 5 septembre au 23 octobre 2011. Le Conseil du public relève en général une bonne couverture tant en radio qu'en télévision et salue l'important engagement des journalistes, le volume de travail fourni ainsi que sa qualité. Le CP a toutefois le sentiment que l'offre, trop abondante, a fini par lasser, tant par le volume d'informations que par la longueur de certains débats - notamment le *Grand Débat* du 12 octobre sur la TSR. Quant à la journée des résultats le 23 octobre, le CP estime qu'en raison des nombreuses spéculations, des répétitions autour des premières projections et de la longueur du direct (midi-minuit), la RTS est allée aux limites de l'attention de l'auditoire.

**Recommandations:** le CP pense qu'il vaut mieux prendre l'antenne un peu plus tard dans l'après-midi, avec des données plus complètes en termes de résultats électoraux. Pour les débats, le CP recommande des formats plus courts, par exemple de 60 à 90 minutes. Le CP estime en outre que la convergence entre médias pourrait être améliorée, par exemple par une mise en valeur supplémentaire des émissions radios sur le site internet dédié aux élections. Enfin, le CP souhaite que le reste de l'actualité en Suisse et dans le monde ne soit pas oublié en période d'élections, comme ce fut le cas dans le 19:30 du 24 octobre 2011.

### Offre culturelle à la RTS

La période d'examen a eu lieu durant deux mois - septembre et octobre 2011 - et l'analyse a porté sur le cinéma, les séries télévisées, la littérature, les arts de la scène et la couverture de l'actualité culturelle. Le Conseil du public relève que la RTS propose une offre étoffée, éclectique et de qualité, en particulier sur les chaînes de la RSR, Espace2, la Première et Couleur3. Le CP estime toutefois que «La puce à l'oreille» sur la TSR mériterait une refonte de sa forme rédactionnelle; sa conduite jugée trop dirigiste laisse peu de place à l'expression spontanée des invités à forte personnalité et de haut niveau.

**Recommandations:** une fois encore, le CP déplore vivement l'absence d'une émission spécifique consacrée au cinéma sur la TSR, alors que celle-ci s'inscrirait parfaitement dans le cadre de la convergence des médias. En conséquence, il recommande la création d'une telle émission. ■

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

# 5. Rapport du Médiateur

*« Ce qui est terrible sur cette terre,  
c'est que tout le monde a ses raisons. ».*

Jean Renoir, *La règle du jeu*, 1939

Durant cette année, 19 réclamations ont été adressées au médiateur contre 18 l'an dernier. Ce nombre reste dans la moyenne habituelle. Comme toujours, c'est principalement le domaine de l'information (journaux, magazines, reportages, débats...) qui est concerné par les réclamations des auditeurs et des téléspectateurs relevant d'une exigence citoyenne pour le traitement de l'information et de la culture d'opinions par les médias du service public. Mais parfois, cette notion de service public laisse croire au plaignant qu'il est en droit d'attendre que son point de vue soit considéré comme la norme.

Cinq plaintes, à ce jour, ont été déposées devant l'AIEP qui en a admis deux, en a rejeté une, n'est pas entrée en matière pour une et une est en cours de traitement.



**Emmanuel Schmutz**  
> Médiateur RTSR

### Mention détaillée des émissions incriminées

Sur les 19 réclamations enregistrées: 2 visaient la RSR\*, 15 la TSR\* et 2 concernaient les deux médias.

#### 1. Manifestation d'un souhait ou d'un regret et réclamations irrecevables (4 cas)

**TSR**, regret de devoir subir «un commentaire hystérique» lors de la **retransmission de la course de moto** du 23 octobre 2011. Un courrier a été adressé par la RTS au téléspectateur.

**TSR**, «**19:30**» du 31 octobre 2011. Grief: l'édition se contente d'informations provenant presque exclusivement de Suisse romande ou de France et pas assez du reste de la Suisse. Un courrier a été adressé par la RTS au plaignant pour expliquer ses choix et le souci de refléter la dimension nationale.

**TSR**, «**Infrarouge**», diverses émissions. Grief: les émissions ne reflètent pas la diversité des opinions. Le plaignant souhaite garder l'anonymat. La réclamation ne peut pas être enregistrée. Un courrier de la RTS répondra cependant aux doléances du plaignant.

**TSR**, «**ABE**» du 20 septembre 2011 concernant **le marché de l'optique en Suisse romande**. La requête ayant été déposée au-delà du délai de 20 jours prévu par la LRTV était irrecevable.

#### 2. Réclamations réglées grâce à un courrier explicatif envoyé par le diffuseur ou le médiateur – LRTV art 93/1a (4 cas)

**RSR**, «**Journal du matin**» du 7 mars 2011. Grief: l'interview d'Antonio Hodgers était dirigée, orientée et partisane. Un courrier circonstancié de la RTS a précisé comment

\* Note: en 2011, les deux médias de la RTS étaient encore désignés de cette manière.

l'interview avait été préparée et rappelle que les principes déontologiques du service public n'interdisent nullement les questions critiques.

**TSR, «Couleurs locales»** du 10 février 2011 pour le sujet **Tramelan fait sa comédie**. Grief: un écusson jurassien et l'abréviation JU ont été placés à côté du nom de la localité de Tramelan en lieu et place de l'écusson bernois et de BE et aux nombreuses erreurs de ce type relevées. Suite à cette réclamation, la direction de l'actualité a mis rapidement en place des mesures concrètes pour neutraliser ces grossières erreurs. De son côté, le médiateur a fait une recommandation au diffuseur pour qu'il exerce toute sa vigilance sur cette problématique.

**TSR, «Temps Présent»** du 21 avril 2011 pour le sujet: **Rock, miracles & Saint-Esprit**. Grief: afin de susciter l'intérêt du public, des éléments ont été dénaturés et altérés notamment. Pour la RTS, le reportage aborde de manière équilibrée les différents thèmes, donne la parole à toutes les parties et laisse voir à la fois les inquiétudes et les questionnements légitimes comme la ferveur authentique et la foi sincère.

**TSR, «19:30»** du 24 septembre 2011 pour le reportage: **Apple: dans les écoles romandes, des enseignants jouent le rôle d'ambassadeur pour le fabricant**. Grief: le plaignant qui a été interviewé estime que ses propos ont été détournés, que des informations mensongères ont été transmises par le biais de ce reportage et que celles-ci sont de nature diffamatoire à son encontre. **Une deuxième réclamation** a été déposée par des enseignants et/ou responsables informatique ADEs (Apple Distinguished Educators). Ils contestaient certains propos qu'ils jugeaient faux et diffamatoires. Pour la RTS, dans son ensemble, le reportage présentait correctement les faits et permettait au public de se forger librement son opinion. Elle reconnaît néanmoins que certains termes inappropriés et formulations incorrectes ont pu créer une confusion sur le rôle des ADE. Elle regrette ces maladresses journalistiques et a retiré définitivement le sujet de son site internet et s'engage à ne plus rediffuser ce reportage.

### 3. Réclamations conclues par une séance de médiation – LRTV art 93/1b (4 cas)

**RSR, «Forum»** du 5 février 2011 pour le sujet intitulé: **Nouvelle initiative pour une caisse publique d'assurance** dans le cadre de l'**Actualité francophone**. Grief: pour SantéSuisse les propos du journaliste recèlent de très nombreuses contre-vérités et violent les obligations que la LRTV met à charge du diffuseur. La RTS a rappelé l'angle rédactionnel particulier du volet de l'Actualité francophone qui ne permet pas d'entrer dans les nuances que le sujet mérite lorsque l'on s'adresse uniquement à des Suisses et rendra ses rédactions attentives à l'importance d'un traitement précis des questions de santé.

**TSR, « Temps Présent »** du 21 avril 2011 pour le reportage intitulé: **Rock, miracles & Saint-Esprit**. Grief: pour le Réseau évangélique suisse (RES) le sujet fait preuve d'imprécision historique, se rapporte à trois églises peu représentatives, fait passer les évangéliques pour des gens qui ne s'intéressent qu'à l'argent de leurs membres notamment. La RTS a répondu aux allégations du plaignant en relevant que le travail journalistique a été fait en toute transparence et représentativité; elle s'est aussi expliquée tant sur la formation des pasteurs évangéliques que sur le prosélytisme en Afrique. Elle n'a par ailleurs pas exclu de revenir en toute indépendance sur ce thème dans l'une de ses émissions sans faire référence au reportage de *Temps Présent*. La position de la RTS n'est pas acceptable pour le RES. Cette dernière cependant renonce à la poursuite de toute procédure.

**TSR, « 19:30 »** du 22 au 28 mai 2011 et l'interview de M. Chady Ammane du 1er juin. Grief: pour le Collectif des Syriens de Suisse, les informations et reportages concernant les événements se déroulant en Syrie font preuve d'un traitement totalement partial ne présentant pas ces événements de manière fidèle. La RTS a souligné qu'elle essayait de faire de son mieux dans des conditions difficiles, qu'elle n'avait pas la possibilité d'aller sur place, l'obtention de visa étant impossible et que si elle montrait des images amateurs, elle le signalait. Le dialogue constructif laissait augurer d'une médiation aboutie.

**TSR, « 19:30 »** du 28 octobre 2011 et toutes les autres **émissions de la TSR concernant la Syrie**. Grief: pour le collectif des Syriens de Suisse le traitement est totalement partial. Pour la RTS, les mêmes éléments développés dans la réclamation précédente sont rappelés et étoffés. Il est proposé aux plaignants de venir assister à une séance de rédaction pour faire connaissance avec les journalistes et leur façon de travailler et de lever ainsi tout soupçon de partialité de la part de la rédaction.

#### 4. Médiations n'ayant pas abouti (5 cas)

**TSR, « 19:30 »** du 10 février 2011 pour le sujet **Enquête sur le projet de musée consacré à Chaplin**. Grief: pour le plaignant, le reportage a gravement porté atteinte à sa personnalité en violant sa sphère privée et en le diffamant entre autres... Dans un premier temps, le médiateur a demandé à la RTS une prise de position circonstanciée qu'il a transmise au plaignant. En regard des différents points de vue et des arguments développés opposés, une séance de médiation n'avait pas de chance d'aboutir. Le médiateur en a pris acte. **Une plainte a été déposée devant l'AIEP qui l'a partiellement admise.**

**RSR, « Journal du matin »** pour l'émission spéciale de la RSR à Tokyo du 16 mars 2011 et le **« 19:30 » de la TSR** du 20 mars 2011 concernant le tsunami qui a entraîné d'importants dégâts dans la centrale nucléaire de Fukushima entre autres. Grief: les journalistes ont forcé le trait par goût de la polémique et du spectacle. Dans des cas graves comme celui de Fukushima, cette attitude est une violation de la concession. Pour la RTS, si certains termes n'ont pas été des plus judicieux, il y a toujours eu un souci d'informations

objectives malgré les difficultés inhérentes à ce type de catastrophe et de faire intervenir des personnalités de tous bords. Une plainte a été déposée devant l'AIEP. N'étant pas considérée comme une plainte personnelle, elle devait être appuyée par 20 personnes légitimées ce qui n'a pas été le cas. **Les exigences pour former une plainte populaire n'étant pas réalisées, l'AIEP n'est pas entrée en matière sur la plainte.**

**TSR, « Mise au point »** du 20 mars 2011, **pour le sujet consacré à la responsabilité et au rôle des autorités genevoises dans la crise qui a opposé la Libye à la Suisse suite à l'arrestation d'Hannibal Kadhafi en 2008.** Grief: pour le plaignant, les propos tenus par le Conseiller d'État François Longchamp le visaient directement et comportaient de graves accusations sans qu'à aucun moment, il ne lui ait été indiqué qu'il était mis en cause et qu'on lui donnât la possibilité de répondre aux accusations dont il faisait l'objet. Le plaignant a fait savoir qu'il ne pouvait pas accepter un droit de réponse dans une prochaine émission que lui proposait la RTS, qu'il se soumettrait à une séance de médiation puisqu'elle est imposée par la loi, mais qu'il ne serait pas en mesure d'accepter autre chose qu'une constatation de la violation de la LRTV. Le médiateur a pris acte de la clarté du propos et n'a donc pas jugé utile d'organiser une séance de médiation. **Une plainte a été déposée devant l'AIEP qui a donné raison au plaignant s'agissant du non-respect par la TSR du principe de la présentation fidèle des événements.**

**TSR, « 19:30 »** du 6 juillet 2011 pour le **reportage sur le Festival du film fantastique de Neuchâtel.** Grief: la diffusion de brèves séquences de films «gore» durant une émission destinée à un large public constitue une banalisation de la violence selon l'art.4 LRTV et expose les mineurs à des scènes susceptibles de nuire à leur épanouissement psychique et moral contrevenant à l'art.5 LRTV. La RTS estime avoir parfaitement respecté la législation: les préventions ont été prises sous la forme d'un avertissement préalable, selon les formes usuelles en télévision. De plus, si des images pouvaient choquer, leur brièveté, les propos les accompagnant, voire le découpage de l'écran, affaiblissaient sensiblement leur impact visuel tout en permettant au public de comprendre et de s'interroger sur ce genre cinématographique particulier. Une rencontre constructive n'a pas permis de faire aboutir la médiation. **Une plainte a été déposée devant l'AIEP.**

**RSR et TSR, « Face aux partis »** lors des élections fédérales de l'automne 2011. Grief: La Gauche ne peut pas accepter d'être reléguée dans les «petits partis» lors des émissions et débats de la RTS. Cette dernière estime que La Gauche bénéficie d'un accès au programme puisqu'elle est autorisée à participer aux espaces de programme «Face aux petits partis» entre autres. Le médiateur a eu des échanges avec la plaignante et le service des Affaires juridiques afin de procéder le plus rapidement possible en regard des délais des émissions. Aucune solution n'ayant été trouvée, **une plainte a été portée devant l'AIEP.** Pour l'AIEP, le diffuseur devait faire un choix, puisqu'il lui était impossible d'attribuer un même siège (celui de Josef Zisyadis) à deux partis distincts. En proposant au POP et à La Gauche de se partager le temps d'antenne, il a voulu une

solution pragmatique tenant compte de l'identité proche des deux partis. Le diffuseur n'a donc pas commis de discrimination à l'égard de La Gauche. **La plainte a donc été rejetée par l'AIEP.**

#### 5. Réclamation en cours de traitement (1)

**TSR, « Temps Présent »** du 24 novembre 2011 pour le sujet : **Comment on a tué la caisse unique ?** Grief : pour Santésuisse, l'émission ne répond pas aux critères d'objectivité et de véracité stipulés à l'art.4 LRTV. De plus, aucun opposant à la caisse unique ne bénéficie d'un tel traitement de faveur, ni de l'opportunité d'exprimer longuement son opinion.

#### 6. Suivi des plaintes (aucun)

Au terme de mon troisième mandat et au moment de mon départ, je constate la stabilité du nombre des réclamations annuelles (173 au total sur 11 ans), mais aussi, dans le bouillonnement de la communication contemporaine, l'attente d'un service public exemplaire et performant : l'auditeur et le téléspectateur aiment leur RTS, en rappelant qu'ils paient une concession pour justifier parfois leur colère, ils la voudraient parfaite ou à son image, assermentée à une déontologie sans faille, conservatrice tout en accueillant la modernité, divertissante, mais bien sûr culturelle, la meilleure simplement, celle qu'on ne choisit pas, mais qui s'impose parce qu'on y retrouve à la fois son identité régionale, nationale et culturelle, une lecture du monde selon des critères et des référents qui sont propres à sa communauté linguistique, idéologique, confessionnelle : mission pas simple à remplir !

Quand j'ai débuté mon mandat de médiateur, j'espérais ne pas faire se rencontrer uniquement des contrariés par principe et des justiciers par métier ou des moralisateurs par certitude et des provocateurs par habitude. Si ce fut parfois le cas, je me plais à relever dans l'ensemble la richesse des rencontres permettant aux parties de tenter de comprendre le point de vue de l'autre pour arriver à une solution ou à un terrain d'entente ; grâce à un dialogue constructif, on peut régler bien des problèmes, mais pas tous évidemment ! Ce fut une riche et passionnante aventure humaine et professionnelle que je souhaite à mon successeur.

Que toutes les personnes de la RTS qui ont été sollicitées pour participer ou apporter leur concours aux séances de médiation et au travail du médiateur, tout particulièrement, M. Pascal Crittin, Directeur des Affaires générales RTS et sa collaboratrice Mme Viviane Pop, M. Christophe Chaudet, Adjoint à la Direction des Programmes RTS, M. Pierre Luyet, Secrétaire général du Département de l'Actualité, M. Patrice Aubry, Chef des Affaires juridiques RTS, Mme Michèle Steudler et Mme Claude-Hélène Goy, juristes, ainsi que M. Blaise Rostan, médiateur remplaçant, soient remerciées pour leur précieuse disponibilité et leur agréable collaboration. ■

## DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ

## 6. Rapport de la RTS sur la Qualité

par Isabelle Binggeli | Déléguée au suivi de la qualité des programmes RTS

### Préambule

La RTS annonçait l'année dernière, dans ce même rapport, que « le management de la qualité à la RTS est une option stratégique forte ». La tendance s'est confirmée en 2011, en particulier dans les départements des Programmes et de l'Actualité, par la désignation d'une déléguée au suivi de la qualité du programme. Cette dernière a souhaité se former auprès de la Fondation « Médias et Société » dont le directeur est Yves Menestrier, ancien directeur des programmes de la TSR. Les journées passées avec ce formateur particulier, qui connaît évidemment très bien les mécanismes de la SSR, furent à l'origine de l'acquisition de savoirs sur la qualité à l'échelle des programmes. En d'autres termes, cette formation a permis la mise en place d'un processus qualité à la RTS. La communication de ce processus est en cours, notamment auprès des rédacteurs en chef, acteurs opérationnels de ce processus, par le biais entre autres des briefings et de débriefings quotidiens ou hebdomadaires des émissions.

## 1. LIGNES DE FORCE DU PROCESSUS QUALITÉ

### La vision

#### Le cadre légal

Pour mémoire, la SSR contribue « à la libre formation de l'opinion, au développement de la culture, à la formation du public, au divertissement. » (art. 2 Concession)

« La création des programmes doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques très élevées. Les divers domaines de programme se distinguent par leur crédibilité, leur sens des responsabilités, leur pertinence et leur professionnalisme journalistique. » (art. 3 Concession)

**En ce sens, nos programmes servent et incarnent le « vivre ensemble », soit un lien social fort.**

#### Définition de la qualité fondée sur les valeurs RTS

Dans le cadre de son « système qualité », la RTS prête une attention particulière aux « **boucles d'amélioration** » permettant d'intégrer les notions d'évaluation, d'évolution, de correction et de développement. Ainsi la qualité s'exprime avant tout par la définition et le suivi régulier d'un processus.

**Un système qualité est une exigence servie par un langage commun** entre ceux qui produisent du contenu et ceux qui le reçoivent. Cette définition est fondée sur **les valeurs de la RTS**, soit l'ouverture, la créativité, la proximité, l'indépendance et la responsabilité.

La qualité est un moyen de communiquer entre les exigences institutionnelles, légales, programmatiques et les auditeurs-télespectateurs-internautes. Dans le même temps, la qualité est immatérielle et pourtant elle fait toute la différence pour les auditeurs, télespectateurs et internautes du service public.

## Les piliers

### Complémentarité professionnelle

Au niveau RTS, l'action de la déléguée est complémentaire à la ligne professionnelle, aux responsables éditoriaux. La ligne professionnelle se concentrera en particulier sur des questions de concepts d'émission, de casting, jugera de « l'usure » de telle émission, du talent de tel animateur ou journaliste. Sa culture professionnelle englobe des briefings et débriefings quotidiens ou hebdomadaires. La ligne définit également et met en œuvre la programmation. De manière générale, un « système qualité » est transversal aux lignes hiérarchiques, il veille à ce que les **processus soient décrits** (par analogie le mandat d'émission), que ces **processus soient mis en œuvre** et enfin il s'assure que les **produits finaux correspondent bien aux objectifs définis**. En d'autres termes, la ligne accomplit la mission, définit les contenus et les objectifs, élabore les prestations et leurs moyens de mise en œuvre tandis que le système qualité examine la conformité et la cohérence des prestations à l'aune des objectifs, des contenus et des processus de « fabrication » des émissions.

### Fonctionnement

Chacun, dans nos médias, revendique de produire de la qualité. Néanmoins, la qualité doit être explicitée. Il faut passer d'une qualité tacite à une qualité explicite.

En amont du processus qualité, quatre questions permettent de préciser le fonctionnement.

#### > **Qui définit la qualité ?**

Le CDPA (le Conseil de Direction des Programmes et de l'Actualité), se fondant en particulier sur :

- La charte déontologique et les valeurs de la RTS
- Les lignes directrices sur l'utilisation des réseaux sociaux et la charte de modération
- La charte du programme SRG SSR (février 2006)
- La déclaration des droits et devoirs des journalistes et directives du Conseil suisse de la presse
- Les standards minimaux applicables à la gestion de la qualité des programmes

#### > **Qui évalue la qualité ?**

- Au niveau opérationnel (quotidien) : la ligne professionnelle
- Au niveau stratégique : le CDPA, et par délégation la déléguée au suivi de la qualité

#### > **Qui assure le suivi ?**

- Au niveau opérationnel (quotidien) : la ligne professionnelle
- Au niveau stratégique : le CDPA, et par délégation la déléguée au suivi de la qualité

#### > **Qui atteste de la qualité ?**

- Au niveau opérationnel (quotidien) : la ligne professionnelle
- Au niveau stratégique : le CDPA, et par délégation la déléguée au suivi de la qualité

## Les outils du contrôle qualité

Nous avons besoin d'instruments pour piloter la qualité tant au niveau SSR qu'au niveau régional. Le rôle d'une déléguée RTS à la qualité est de se concentrer sur **les qualités professionnelles exigibles, sur des critères objectifs**.

Liste des critères professionnels exigibles : *(N.B. les critères soulignés font partie de la Concession)*

- Crédibilité/fiabilité
- Véracité, contextualisation, décryptage des enjeux ...
- Transparence (citation des sources sauf exceptions journalistiques, distinction entre faits et opinions, clarté de la démarche...)
- Sens des responsabilités
- Éthique, respect (intégrité, dignité)
- Prise en compte des problématiques minoritaires/autres régions linguistiques
- Pertinence/légitimité
- Indépendance (des milieux économiques, politiques ou d'autre nature)
- Connaissance du sujet, compétences en termes de matière
- Professionalisme journalistique
- Choix des sujets d'intérêt général
- Choix des invités et intervenants
- Richesse des contenus (densité des substances)
- Stimulation (réflexion, formation des opinions ou audace, évasion, imaginaire)
- Objectivité/impartialité (absence de préjugés, équilibre des opinions...)
- Innovation/originalité
- Utilité
- Accessibilité (parler au plus grand nombre)
- Plaisir/attractivité/attentes du public

En plus des documents de référence cités plus haut, deux documents-clés sont spécifiques aux programmes de la RTS et participent du contrôle de la qualité :

- En amont, le mandat d'émission/séquence: la matrice du document est en cours d'élaboration. Un document unique pour toute la RTS devrait répondre à ces questions :
  1. Profil d'émission
  2. Objectif éditorial
  3. Les moyens pour y parvenir (RH, financiers et de production)
  4. Définir les exigences de la bien facture d'une émission tant en matière de Multimédia (fiabilité, ergonomie, disponibilité...) qu'en termes d'Opérations (qualité de la captation, de la réalisation, du décor, de la lumière et de la technique de manière générale...)
  5. Objectifs d'audiences quantitatives et qualitatives (rapport avec le public)

- En aval, en complément aux processus quotidiens ou hebdomadaires de contrôles professionnels, le bilan d'émission. Une dizaine d'émissions par année sont analysées par les producteurs, les responsables éditoriaux (rédactions en chef, directions de contenus), études et audience, programmation, etc. La déléguée à la qualité anime les débats et donne le point de vue qualité. Les bilans d'émission sont découpés en neuf parties distinctes:
  1. Performance d'audience
  2. Profils d'audience/études quantitatives/éléments qualitatifs
  3. Analyse professionnelle des valeurs RTS et SSR
  4. Prolongement multimédia
  5. Potentiel patrimonial et commercial
  6. Respect du mandat de production, en particulier son budget
  7. Respect du mandat d'émission
  8. Commentaires des responsables
  9. Mesures à prendre, intervention de la Formation avec, s'il y a lieu, un calendrier de mise en œuvre

Ces chapitres permettent d'aborder franchement tous les axes d'une émission/séquence et d'en envisager sereinement les mesures correctrices ou d'évolutions en gommant autant que possible les dimensions affectives qui sous-tendent un travail journalistique et, plus encore, une démarche créative.

## La formation

1'252 formations ont été suivies par des collaborateurs des Programmes et de l'Actualité, soit 35'336 heures de formation en 2011 (30 % de plus qu'en 2010). Cela représente 16'640 heures de formation continue et 19'296 heures de formation des stagiaires. Le service de la formation est désormais en place et des actions importantes ont pu être organisées. Dans ce sens, il convient de relever la priorité mise sur la formation déontologique destinée à tous les nouveaux collaborateurs qui traitent l'éditorial. Cette formation a débuté au 2ème semestre 2011 et 52 collaborateurs l'ont suivie. Cette action se poursuit avec des cours de base et des formations continues. Par ailleurs, les journalistes de l'Actualité TV se sont perfectionnés sur les « grands formats ». Enfin, tous les cadres ont suivi une journée de cours intitulée « Pratiques et valeurs des cadres à la RTS ».

## Le premier bilan qualitatif des opérations convergées

Les rédactions thématiques ont été lancées début 2011. Des opérations tri-médiales ont rapidement été lancées, en particulier « Les festivals de l'été » et l'opération sur l'alimentation intitulée « Qu'est-ce qu'on mange ?! »

Trois axes qualitatifs marquent ces premières expériences convergées. Ces projets permettent la déclinaison et la valorisation de l'expertise professionnelle - musicale, culturelle ou sociétale

- de collaborateurs spécialisés sur tous les médias de la RTS. Les sujets traités d'un point de vue éditorial le sont de manière très complémentaire et complète. Les trois médias servent des temps et des angles différents. C'est une façon, intelligente et efficace, de se familiariser avec les parts inconnues des médias de la RTS: les professionnels de la radio découvrent la manière de travailler des professionnels de la TV et inversement. Enfin, le système de relance d'un média à l'autre attise évidemment la curiosité de l'auditeur, du spectateur ou de l'internaute. Les opérations convergées symbolisent un service public qui déploie sa large palette médiatique pour servir les multiples angles d'approche et manières d'appréhender un sujet.

## 2. LES CHIFFRES-CLÉS

### Les audiences de la RTS

Chaînes TV		
Part de marché 24h	Unité	RÉEL 2011
RTS Un	%	21.0
RTS Deux	%	6.1
Première concurrente (TF1)	%	13.4
HD Suisse	%	0.03
Part de marché prime-time	Unité	RÉEL 2011
RTS Un	%	27.2
RTS Deux	%	6.0
Première concurrente (TF1)	%	12.4
HD Suisse	%	0.02
Pénétration nette	Unité	RÉEL 2011
RTS Un	%	46.9
RTS Deux	%	28.8
Première concurrente (TF1)	%	35.8
HD Suisse	%	0.65

### Chaînes radio

Part de marché	Unité	RÉEL 2011
La Première	%	39.6
Espace 2	%	3.0
Couleur 3	%	6.9
Option Musique	%	7.6
Pénétration nette	Unité	RÉEL 2011
La Première	%	39.0
Espace 2	%	8.0
Couleur 3	%	14.4
Option Musique	%	13.2

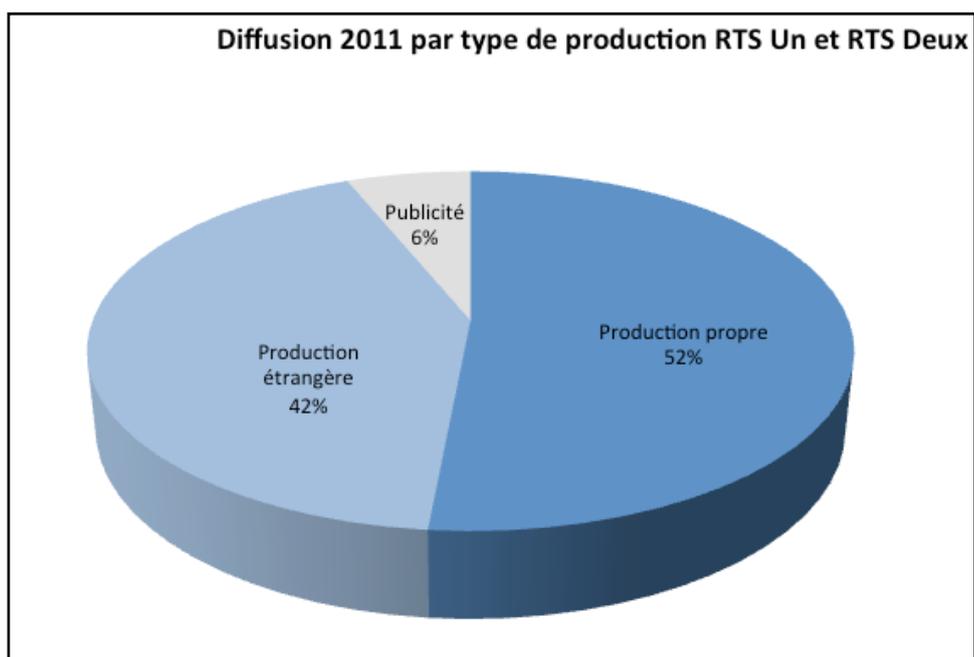
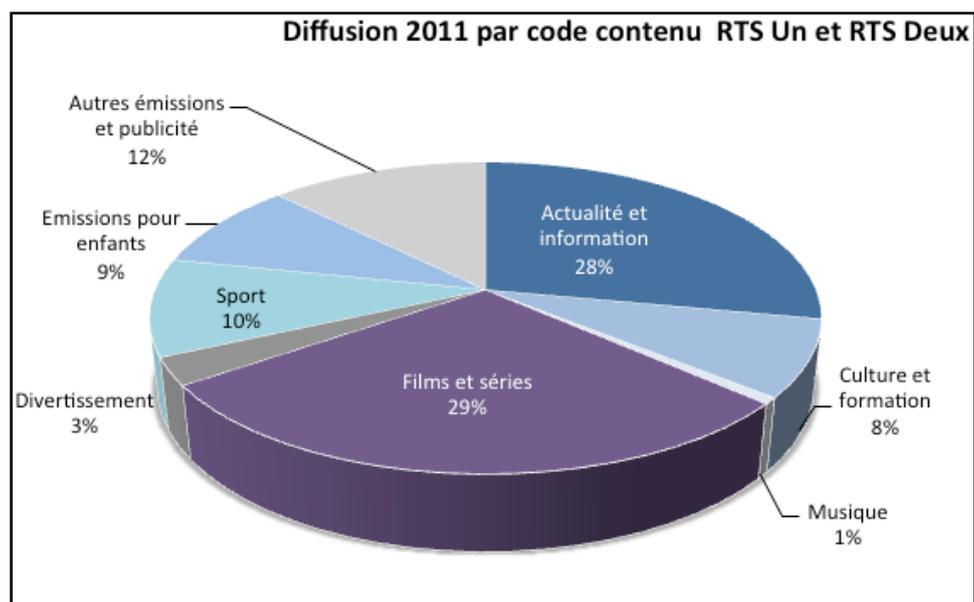
### Fréquentation internet

Comportement	Unité	RÉEL 2011
www.tsr.ch	client unique	784'250
www.rsr.ch	client unique	200'219
Podcastdownloads TV	valeur absolue	non mesuré
Podcastdownloads Radio	valeur absolue	non mesuré
Video on Demand + Live Streaming*	nbre streams lancés	4'609'236
Audio on Demand + Live Streaming*	nbre streams lancés	641'712
Audience sur vect. Mobile TV	visites	838'397
Audience sur vect. Mobile Radio	visites	144'922

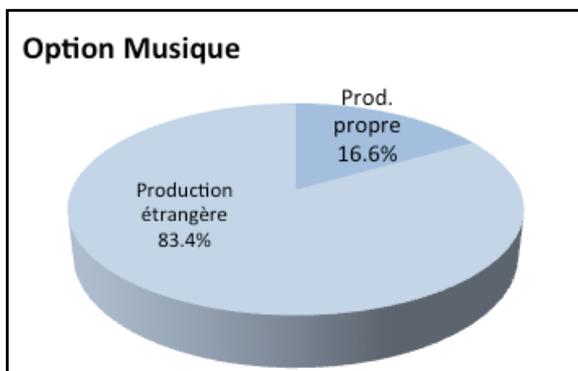
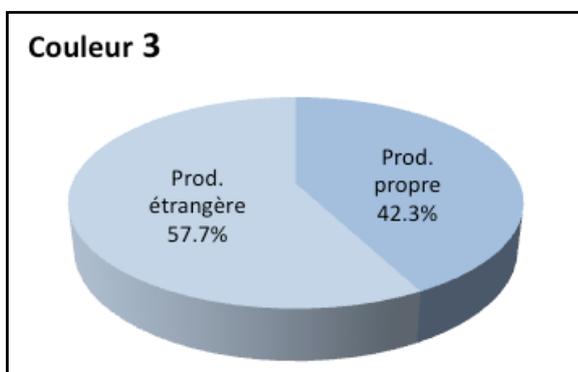
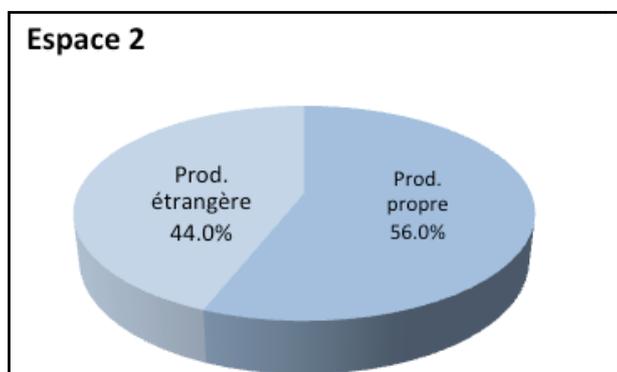
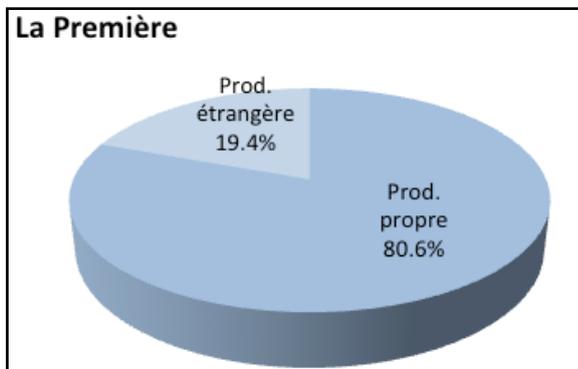
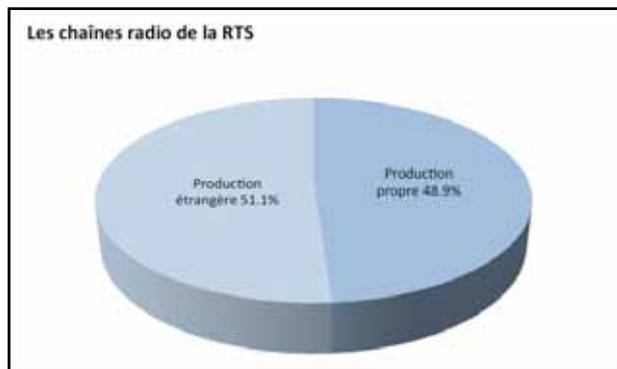
\*l'outil RTS Wysistat ne distingue pas les ouvertures oD et les ouvertures Live. Les estimations sont impossibles, car la marge d'erreur est très importante.

Remarque RTS: plus de vecteur ondes moyennes pour Option Musique en 2011.

## Télévision : diffusion 2011



Radio : diffusion 2011 par type de production



Part de la musique suisse (%) sur 24 heures  
(mesurée par sondage durant une semaine)

Chaînes radio	2010	2011	Tendance
La Première	16,4 %	16,7 %	→
Espace 2	20,0 %	12,8 %	↘
Couleur 3	22,7 %	22,3 %	→
Option Musique	12,0 %	13,4 %	↗

Commentaire: depuis 2004, année de la signature de La Charte de la musique suisse avec l'organe de dialogue de la musique suisse, le pourcentage de musique helvétique n'a cessé d'augmenter sur la plupart des radios de la RTS. Et pour rappel, sur les chaînes radio de la RTS, la musique suisse n'est pas cloisonnée dans des émissions ou des horaires spécifiques, mais diffusée tout au long de la journée. Les artistes de ce pays sont joués aux mêmes rotations que les artistes internationaux: c'est, à nos yeux, l'une des missions des radios de service public.

**DEUXIÈME CHAPITRE QUALITÉ**

# 7. Bilan RTSR sur la qualité

**par Jean-François Roth** | *Président RTSR*

Pour la deuxième fois, le Comité régional a fixé les concepts de programme (2012-2013) sur la base des propositions de la RTS et a, en fonction de cela, adopté la répartition des moyens entre les chaînes et les domaines de programme pour 2012.

Le Conseil régional a pris acte des concepts de programme de la RTS lors de sa séance du 11 mai 2011.

D'autre part, le Conseil du public a établi un rapport à l'intention du Comité régional et du Conseil régional contenant un certain nombre de recommandations faites à la RTS. Certains points de ce rapport seront repris par le Comité régional dans le cadre de ses discussions sur les concepts de programme des années prochaines.

De son côté la RTS a adressé un rapport sur la qualité au Comité régional résumant les mesures prises par l'entreprise pour assurer et vérifier la qualité des émissions qu'elle diffuse.

Les outils définis par la SSR pour permettre à l'organisation institutionnelle de jouer son rôle de veille du respect du mandat de service public par l'entreprise sont désormais tous en place. Le Comité régional constate avec satisfaction que la démarche «Qualité» est bien suivie et que des efforts importants sont fournis par la RTS pour assurer la qualité de ses programmes.

Il s'agit maintenant de pratiquer le processus tel qu'il a été mis en place afin qu'il puisse s'ancrer dans le processus annuel des tâches attribuées à la RTSR.

## ANNEXES

### La RTSR

**La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR)** est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

**La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes** (état 2012):

**Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de**

#### Berne (SRT-BE)

Présidente: **Lydia Flückiger-Gerber**

**262** membres

Chez Reymond 42

2610 Mont-Soleil

[srtberne@rtsr.ch](mailto:srtberne@rtsr.ch)

#### Fribourg (SRT-FR)

Président: **Thomas Avanzi**

**262** membres

Ch. de Champs-Bally 6

1618 Châtel-St-Denis

[srtfribourg@rtsr.ch](mailto:srtfribourg@rtsr.ch)

#### Genève (SRT-GE)

Président: **Pierre-André Berger**

**376** membres

Rue de Veyrier 18

1227 Carouge

[srtgeneve@rtsr.ch](mailto:srtgeneve@rtsr.ch)

#### Jura (SRT-JU)

Président: **Christophe Riat**

**292** membres

Rue de St-Imier 20

2802 Develier

[srtjura@rtsr.ch](mailto:srtjura@rtsr.ch)

### Neuchâtel (SRT-NE)

Président: **Marc-Alain Langel**

**190** membres

Chemin de l'Ecluse 14

2022 Bevaix

[srtneuchatel@rtsr.ch](mailto:srtneuchatel@rtsr.ch)

### Valais (SRT-VS)

Président: **Bernard Attinger**

**302** membres

Case postale 87

1920 Martigny 1

[srtvalais@rtsr.ch](mailto:srtvalais@rtsr.ch)

### Vaud (SRT-VD)

Président: **Marc Oran**

**1109** membres

Chemin en Moratoux 2

1077 Servion

[srtvaud@rtsr.ch](mailto:srtvaud@rtsr.ch)

## Le Conseil régional (état 2012)

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

### Délégués des SRT

BE:	Lydia Flückiger-Gerber	1959	dès 01.05.10
	Françoise Steiner	1948	dès 22.04.09
FR:	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.11
	Nicole Berger	1952	dès 01.02.08
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.01.10
	Jean-Philippe Terrier	1974	dès 01.04.08
JU:	Martine Degni	1952	dès 01.01.12
	Pierre Marquis	1944	dès 01.01.08
NE:	François Borel	1948	dès 15.03.07
	Marc-Alain Langel	1965	dès 01.12.10
VS:	Bernard Attinger	1942	dès 12.03.09
	François Bonvin	1977	dès 01.01.12
VD:	Frédéric JH Gay	1970	dès 11.05.11
	Marc Oran	1953	dès 09.05.12

### Délégués de gouvernements cantonaux

BE:	Philippe Perrenoud
FR:	Isabelle Chassot
GE:	Charles Beer
JU:	Elisabeth Baume-Schneider
NE:	Philippe Gnaegi
VS:	Bernard Reist
VD:	Vincent Grandjean

### Délégués du Conseil du public

	Matthieu Béguelin	1978	dès 10.03.08
	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12

### Délégués des associations du personnel

SSM	Jean-Marc Juillard
ADC	Sylvie Lambelet

### Président et membres du Comité régional (voir ci-contre)

## Le Comité régional (état 2012)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

### Le Président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR

**Jean-François Roth**, Courtételle 1952 dès 01.07.07

### 4 membres désignés par le Conseil régional

**Mario Annoni**, La Neuveville (BE) 1954 dès 01.01.12  
**Isabelle Brunner Wicht**, Villars-sur-Glâne (FR) 1961 dès 01.01.08  
**Christian Mayor**, Monthey (VS) 1955 dès 01.01.12  
**Jean Jacques Schwaab**, Rieux (VD) 1948 (vice-président) dès 01.01.08

### 4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

**Thierry Béguin**, St-Blaise (NE) 1947 dès 01.05.08  
**Eric Benjamin**, Genève 1955 dès 01.01.10  
**Nathalie Falcone**, Fribourg 1965 dès 01.09.08  
**Isabelle Graesslé**, Genève 1959 dès 09.05.12

Secrétaire générale: **Eliane Chappuis**

## Le Conseil du public RTSR (état 2012)

### Président

Matthieu Béguelin (NE) 1978 dès 01.01.12

### Membres désignés par les SRT

BE:	Lydia Flückiger-Gerber	1959	dès 01.02.10
	Françoise Steiner	1948	dès 12.11.07
	<i>Svetlana-Claire Tadic*</i>		dès 2010
FR:	Thomas Avanzi	1976	dès 01.01.12
	Emmanuel Dorand	1979	dès 01.01.12
	<i>Marie-Hélène Zurkinden*</i>	1949	dès 01.01.12
GE:	Pierre-André Berger	1964	dès 01.02.08
	Jean-Bernard Busset	1945	dès 01.04.08
	Claude Baumann*	1959	dès 25.06.12
JU:	Sandra Houlmann	1972	dès 01.04.08
	Jean-Pierre Petignat	1942	dès 01.01.12
	<i>Maryvonne Schindelholz*</i>	1948	dès 01.06.10
NE:	Matthieu Béguelin	1978	dès 15.10.07
	François Borel	1948	dès 01.05.08
	<i>Freddy Landry*</i>	1930	dès 01.01.12
VS:	Antoine Cretton	1973	dès 01.01.12
	Florian Vionnet	1985	dès 01.11.10
	<i>Bernard Attinger*</i>	1942	dès 12.03.09
VD:	Pascal Dind	1956	dès 01.01.08
	Gérald Nicod	1946	dès 01.01.12
	<i>Arlette Duval*</i>	1944	dès 02.11.09

### Membres délégués du Conseil régional

	Léon Gurtner	1951	dès 01.01.12
	Claude-Alain Kleiner	1951	dès 01.01.12
	Christine Oesch	1947	dès 01.01.12

\* membres suppléants

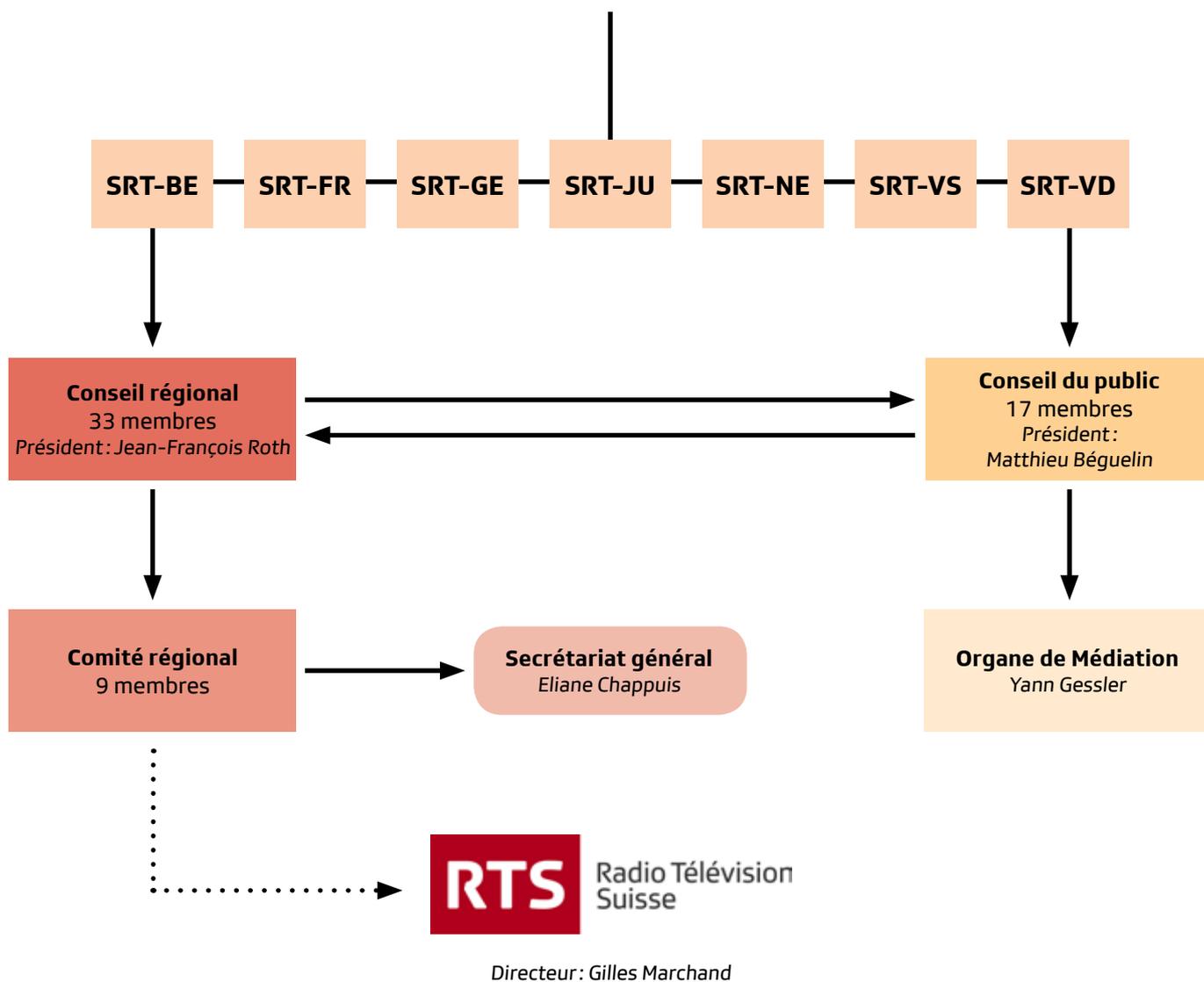
## Le Médiateur (état 2012)

Yann Gessler 1975 dès 01.01.12

## Organigramme RTSR 2012



Président : Jean-François Roth





**RTSR**

AV. DU TEMPLE 40 - CP 78  
CH-1010 LAUSANNE  
SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH  
TÉL. +41 (0)58 236 69 75  
FAX +41 (0)58 236 19 76  
WWW.RTSR.CH